

Estrablin'

INFOS

ENVIRONNEMENT

- ENS MERLIÈRE
- AU PAYS DES TREMBLES
- PLU
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

BRÈVES COMMUNALES

- INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE
- TRAVAUX
- CENTRE DE LOISIRS
- POINT JEUNES

VIE CULTURELLE

- LA BIBLIOTHÈQUE
- FESTIVAL DE L'HUMOUR
- SALON DU LIVRE
- LA LUDOTHÈQUE

ZOOM SUR...

- LE CONSEIL DES SAGES

VIE ÉCONOMIQUE

- DU NOUVEAU AU CENTRE-BOURG

INFOS UTILES

- LA DÉMATÉRIALISATION
- CONCERTATION 3P

ACTUALITÉS

- SAPIN D'ESTRABLIN
- ILLUMINATIONS
- DÉLIBÉRATIONS



Estrablin

Commune de l'Isère



www.estrablin.fr



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	3
ENVIRONNEMENT	
ENS Merlière	4
Au pays des Trembles	5
Agenda 2022	6
Entretien des cours d'eau	6
Faites-vous accompagner dans la transition énergétique	7
BRÈVES COMMUNALES	
Inauguration groupe scolaire	8
Travaux	11
Circulation perturbée	11
Centre de Loisirs	12
Point Jeunes	16
VIE CULTURELLE	
La Bibliothèque	18
Festival de l'Humour	19
Gem'Lire - Salon du Livre	19
UPOP	20
La Ludomobile	21
ZOOM SUR...	
Conseils des Sages	22
VIE ÉCONOMIQUE	
Du nouveau au centre-bourg	24
VIE ASSOCIATIVE	26
ÉTAT CIVIL	39
INFOS UTILES	
Cap vers la dématérialisation des autorisations d'urbanisme	40
Concertation 3P	40
ACTUALITÉS	
Sapin d'Estrablin	41
Illuminations	41
Site internet de la mairie	41
Registre des délibérations 2021	42
UN PEU D'HISTOIRE...	43
À VOS AGENDAS	46
QUESTIONNAIRE CONCERTATION 3P	47



Mairie d'Estrablin

210, rue de l'Europe - CS20010
38780 Estrablin
Tél. 04 74 59 44 00
Fax 04 74 59 44 01
Site : www.estrablin.fr
Facebook @Estrablin

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et
de 14h00 à 16h30 sauf le mardi après-midi

Magazine trimestriel 1 800 ex. de la commune d'Estrablin

Directeur de la publication :

Denis PEILLOT

Réalisation et impression papier 100 % recyclé :

Éditions JP MARTIN 
FOUQUET SIMONET
Tél. 06 51 95 55 12
editionsjpmartin@hotmail.fr
30, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE

Conception graphique : Magali ARNAUD

La Municipalité remercie les annonceurs
pour leur collaboration et leur confiance.

L'obtention de la marque Imprim'Vert en imprimerie
doit répondre aux cinq critères suivants :

- L'élimination conforme des déchets dangereux,
- La sécurisation des stockages de liquides dangereux,
- La non-utilisation de produits toxiques,
- La sensibilisation environnementale des salariés et de
la clientèle,
- Le suivi des consommations énergétiques du site.



CHÈRES ESTRABLINOISES, CHERS ESTRABLINOIS,

Deux années, cela fait presque deux années que nous vivons des conditions particulières de contraintes sanitaires.

En plusieurs semaines, la situation sanitaire s'est dégradée avec l'apparition d'une 5^{ème} vague et d'un nouveau variant. Cette vague sera plus longue, plus contagieuse selon les experts, et nous notons un renforcement progressif des mesures de protection de la population.

Le 24 décembre, nous avons reçu un courrier de la Préfecture recommandant aux organisateurs d'événements festifs de les différer ou annuler, et, pour les mairies, de ne pas organiser d'événements ou de festivités, et ne pas louer ni mettre à disposition les salles communales.

Notre système de santé étant déjà fortement sous tension, l'ensemble de l'équipe municipale n'a pas souhaité créer les conditions favorables à l'aggravation de la situation sanitaire. C'est ainsi que nous avons pris la décision d'annuler, cette année encore, la cérémonie des vœux, comme la plupart des maires des communes de notre agglomération.

Cette mesure est simplement dictée par la nécessité d'éviter les rassemblements et ainsi protéger chacun d'entre vous.

L'année 2021 a été particulièrement difficile pour tous, particuliers, familles, soignants, entrepreneurs... 2022 ne nous fera pas oublier 2021 et nous n'avons, hélas, aucune visibilité sur la fin de cette pandémie.

Toutefois, avec l'ensemble des services municipaux et des élus, nous restons pleinement mobilisés pour continuer à offrir à chaque concitoyen un service public de qualité. Nous poursuivrons la mise en œuvre des projets du mandat tout en nous adaptant aux circonstances en constante évolution.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle apporte à chacun d'entre nous paix, sérénité, et bien sûr une santé de fer.

« La véritable essence de l'être humain est la bonté. Il existe d'autres qualités provenant de l'éducation, du savoir, mais il est essentiel, si l'on veut devenir un véritable être humain et donner un sens à son existence, d'avoir un cœur bon. »

(Tenzin Gyatso Dalai Lama)



Flashez pour accéder
à la vidéo des vœux
de la municipalité



*Que cette nouvelle année vous apporte paix,
sérénité, réussite personnelle et professionnelle,
et bien sûr une santé de fer.
Prenez soin de vous.*





≡ ENS MERLIÈRE

DES NOUVELLES DE L'ENS DE LA MERLIÈRE POUR DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR CET ESPACE NATUREL SENSIBLE



Une riche biodiversité

- **Le retour de la loutre d'Europe sur la Gère !** Des indices de sa présence ont été observés sur le site de la Merlière, démontrant ainsi la qualité du cours d'eau et de la biodiversité.
- Les inventaires conduits sur le site en 2021 ont aussi **révélé la présence de 209 espèces de papillons** dont 43 "rhopalocères" et 166 "hétérocères".
- Pour **le suivi des oiseaux communs**, 40 espèces ont été relevées cette année. La tendance d'évolution semble à l'augmentation du nombre d'espèces sur 10 ans.
- 24 espèces de **libellules** ont été observées sur le site.



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la commune !

Revenir à l'ENS

- Un **nouveau jalonnement** a été mis en place par le Département pour permettre à chacun de s'y rendre.

À venir

- Une **liaison plus « champêtre »** permettra de découvrir le site avec une approche différente.
- Une plaquette du site est en cours de finalisation par le Département.

Ensemble, découvrons l'ENS

- Des animations sont organisées en partenariat avec les animateurs du département et Mille Natures (V. Breuzard).
- Des plantations participatives de haies sont planifiées le 19 novembre, nous serons heureux de vous retrouver pour ce projet.
- Petit rappel, attention, veillez à tenir vos chiens en laisse lors de vos promenades à l'ENS afin de ne pas mettre en danger le site.





Dominique JESTIN
Conseiller délégué Environnement et Urbanisme

« Arbre, toujours au milieu de tout ce qui l'entoure,
arbre qui savoure la voûte entière des cieux. »
Rainer Maria RILKE

≡ AU PAYS DES TREMBLES

Plusieurs hypothèses toponymiques ont été abordées dans le numéro 3 d'Estrabl'info (juin 2021). La plus vraisemblable associe le nom de la commune d'Estrablin à celui d'un arbre : le tremble.

Savoir que la commune d'Estrablin a depuis l'origine partie liée avec les arbres est plutôt réconfortant, mais les aléas de la modernité et la croissance urbaine ont eu tendance à nous le faire oublier.

Il apparaît pourtant vital de redonner aux arbres une place qui a été un peu négligée. Dérèglement climatique et désordres météorologiques récurrents devraient nous convaincre de mieux la considérer.

C'est bien connu même si l'on est porté à l'oublier, l'arbre apporte une ombre rafraîchissante et purifie l'air en absorbant le CO₂. L'évapotranspiration est aussi un excellent régulateur de la température. Sans arbres, il nous serait impossible de lutter contre l'érosion des sols et les ruissellements dévastateurs.

Mais de bien étranges habitudes se sont ancrées dans les esprits aménageurs. Tout d'abord réserver les emprises pour les logements, les équipements, les commerces, les loisirs... puis raccorder tout cela par une multitude de voiries, stationnements, réseaux. En dernier lieu quelques arbres viendront assurer la décoration pour peu que l'on leur ait réservé un peu d'espace.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Estrablin vient heureusement contrarier ces travers. Il a mis en place des secteurs protecteurs tels que les "Espaces Boisés Classés" (EBC) et les "Espaces Verts Protégés" (EVP). L'article 13.3 de la zone Ua du PLU indique que les stationnements de véhicules devront accueillir des arbres à raison d'un arbre pour 4 places de stationnement. Nous pensons que cette règle devrait être renforcée et étendue sur toute la commune. De même, l'instauration d'un coefficient de pleine terre permettrait de laisser un substrat suffisant pour des plantations plus généreuses.

Le PLU de la commune d'Estrablin peut être consulté intégralement sur www.estrablin.fr

UN PROGRAMME ANNUEL DE PLANTATIONS

Nous nous sommes engagés à reconduire chaque année un programme de plantations clairement identifié au budget de la commune. Cet automne les services communaux sont intervenus pour effectuer des plantations aux abords des écoles et sur le secteur du Prainay. Cela a nécessité deux jours et demi de travail pour trois agents. Les arbres provenaient des établissements Simavert à Simandres. Le décompactage des fosses s'est fait à la minipelle, chaque arbre disposant d'un mètre cube et demi de substrat composé de terre arable, de fertilisation organique et de cornaille. Les végétaux ont été livrés en mottes. Après une taille des branches pour une meilleure reprise, on a également protégé les troncs avec une toile pour éviter les radiations solaires sur cette partie sensible de l'arbre et assurer son bon développement. Il restait à tuteurer les arbres tiges pour les protéger des vents forts et à modeler une cuvette au pied de chaque arbre pour assurer un meilleur arrosage. Les essences choisies sont les suivantes : 3 micocouliers au Prainay car ces arbres résistent aux températures élevées et fournissent un bel ombrage ainsi que 5 savonniers pour les écoles car cet arbre aime la chaleur, fleurit de juin à juillet et donne des fruits qui vont orner l'arbre en hiver. Enfin un ginkgo biloba fastigié ornera le sud de l'école. Cet arbre nous est parvenu de l'époque des dinosaures. Il est donc très résistant aux maladies. Il porte aussi le nom d'« arbre aux quarante écus » devenant tout jaune à l'automne. Merci à Christian Vacher, qui travaille aux espaces verts de la commune, de nous avoir fourni toutes ces précisions.

ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS)

À l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Merlière, et grâce au plan de gestion de 10 ans financé à 60 % par le Département de l'Isère, 350 mètres linéaires de haies seront plantés à l'automne 2022. Ce programme de plantations permettra aussi de remettre en scène les arbres têtards autrefois très présents dans le paysage des zones humides. Nous comptons saisir l'occasion pour que ce chantier de plantations soit participatif, festif et tourné vers l'osier et la vannerie.

AGENDA 2022

- **Centrales villageoises :**
21 janvier ciné rencontre
- **Tournée rivière :** 22 janvier
à partir de 13h30
- **Journée de printemps
nettoyage :** samedi 26 mars
- **Journée de nettoyage
automne :** samedi 15 octobre
- **Journée environnement :**
début mai
- **Rendez-vous à l'ENS pour
plantations :** 19 novembre

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges et de la moitié du fond du lit. À ce titre il est tenu à son « entretien régulier ». Cet entretien doit permettre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau.

Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives.

Généralement, un simple entretien manuel suffit et ne nécessite pas d'autorisation particulière. En revanche, les travaux lourds de rectification du lit ou des berges nécessitent une autorisation préalable.

(article L. 215-14 du Code de l'environnement)

FAITES-VOUS ACCOMPAGNER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Vienne Condrieu Agglomération se mobilise pour la transition énergétique et multiplie les actions en faveur de la rénovation énergétique.

L'Agglo a choisi de travailler avec les associations AGEDEN sur la rive gauche et ALTE 69 sur la rive droite pour vous accompagner dans vos projets de rénovation ou d'énergie renouvelable.

Ces deux structures vous conseillent sur rendez-vous ou par téléphone sur toutes les questions que vous pouvez vous poser sur la rénovation énergétique et proposent un accompagnement personnalisé en amont, pendant et après le chantier.

- Vous avez le projet de rénover ou construire un logement ?
- Vous vous interrogez sur l'isolation de votre logement ? Sur votre mode de chauffage ?
- Vous désirez réduire vos factures énergétiques et mobiliser les énergies renouvelables ?
- Vous souhaitez connaître quelles sont les aides qui existent ?

N'hésitez pas à poser vos questions aux conseillers info Énergie !

Vous habitez dans l'Isère

- Tél. 04 76 14 00 10
- Deux mercredis par mois, une permanence sur rendez-vous est mise en place au siège de l'Agglo à Vienne (Espace Saint-Germain - 30, avenue du Général Leclerc)
- infos@infoenergie38.org

Ce service, en partenariat avec l'ALTE69 et l'AGEDEN, bénéficie d'un cofinancement de l'État, de la Région, des départements du Rhône et de l'Isère ainsi que de Vienne Condrieu Agglomération.

ALPES BISCUITS
Biscuiterie familiale pionnière de la bio depuis 1981

BISCUITERIE FAMILIALE 100% BIO !

Boutique de vente directe ouverte tous les mercredis de 11h à 18h

Z.A. DU ROCHER - 38780 ESTRABLIN

Nos produits sont fabriqués en Rhône-Alpes, avec des farines, du lait, du beurre et des œufs issus d'exploitations agricoles françaises.

AUTO SERVICE

PNEUS - FREINS - AMORTISSEUR
GÉOMÉTRIE - RÉVISION - DISTRIBUTION
EMBRAYAGE - DÉCALAMINAGE MOTEUR

SERVICE MINUTE
avec ou sans RDV

VL - VU - 4X4 - CAMPING CAR
ZA du Rocher - ESTRABLIN - 04 37 04 01 95

SOS
PARE-BRISE +

Agence Sarzier
VIENNE - ESTRABLIN
04 37 04 01 95

estrablin@sosparebriseplus.fr

0€*
FRANCHISE

0€*
FRANCHISE

0€*
FRANCHISE

* Pare-brise et lunette, voir conditions dans votre centre SOS PARE-BRISE +

f SOS Pare-brise+Estrablin

ZA du Rocher
38780 ESTRABLIN
www.SOSPAREBRISEPLUS.fr

Jean-Jacques DEFLANDRE
1^{er} Adjoint délégué au Personnel,
Éducation, Enfance, Scolaire et Sports



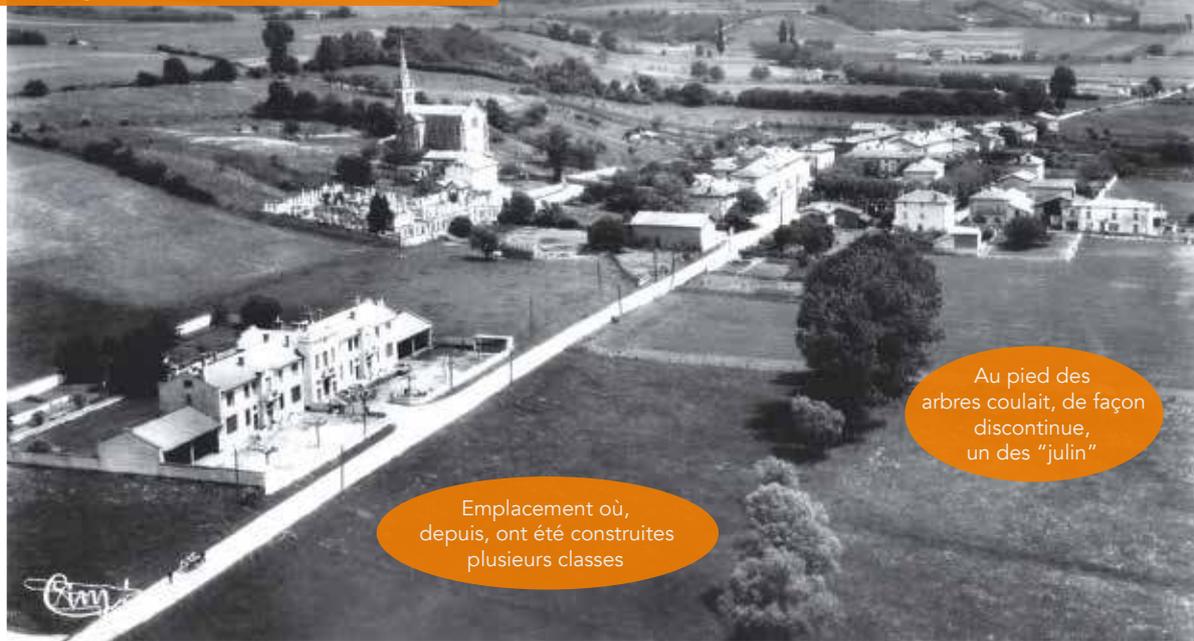
INAUGURATION GROUPE SCOLAIRE

LE "NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE" A ÉTÉ INAUGURÉ LE 22 SEPTEMBRE 1935

par P. Mondon, Maire d'Estrablin
en présence de L. Hussel, député, P. Buyat conseiller d'arrondissement.

Ce groupe scolaire comptait, quatre classes au rez-de-chaussée. Les instituteurs étaient logés au 1^{er} étage. Au centre : la cantine occupait le rez-de-chaussée, au 1^{er} étage le secrétariat*, et la grande salle des mariages. Il remplaçait le bâtiment**, aujourd'hui démolì, du centre du village.

Les locaux ont été inaugurés en septembre
1935 par P. Mondon, Maire d'Estrablin



Emplacement où,
depuis, ont été construites
plusieurs classes

Au pied des
arbres coulait, de façon
discontinue,
un des "julin"

Cliché restauré par J.C.I. Jaillet

Cette inauguration a été l'occasion de nombreuses festivités. Après le vin d'honneur et le concert de la Fanfare d'Estrablin, un repas a été servi dans l'ancienne Mairie par les cafés Machon et Baule. L'abondance des plats proposés au menu nous confirme l'expression souvent employée : "ils avaient un bon coup de fourchette nos anciens."

Avant le "Grand Bal Populaire", les Estrablinois ont bénéficié d'un festival de musique au cours duquel sont intervenues les Sociétés musicales des Roches-de-Condrieu, des Côtes-d'Are, de Reventin-Vaugris, Eyzin-Pinet et Moidieu.



Collection Jacqueline Maurice Bourguignon

* Secrétariat longtemps tenu par Jean Mouton
** Voir la photo de l'ancienne école page 44 du bulletin précédent

Remerciements à M. Torgue

DISCOURS DENIS PEILLOT, MAIRE D'ESTRABLIN INAUGURATION DE L'ÉCOLE LOUISE MICHEL - 20 OCTOBRE 2021

Madame la Député Caroline Abadie, Monsieur le Conseiller Départemental Patrick Curtaud, Monsieur le Président de Vienne Condrieu Agglomération Thierry Kovacs, Madame l'Inspectrice d'Académie Elsa Rodriguez, Madame la Directrice Judith Cazaubon, Mesdames et Messieurs les Maires et élus.

Chers enseignants, chers délégués de parents d'élèves, chers élèves,

Une inauguration est un moment fort dans la vie d'une commune. En effet, c'est un temps qui permet de se rendre compte de la concrétisation des projets et des efforts consentis par tous.

C'est d'autant plus vrai quand il s'agit d'une école, comme c'est le cas aujourd'hui, car l'école dans nos petites villes et villages est un lieu central, qui est de la responsabilité des communes et mis à disposition des enseignants, des élèves et de leurs parents.

Nous avons donc toutes et tous à coeur d'offrir les meilleures conditions d'accueil à nos enfants et de travail aux enseignants et au personnel communal qui viennent chaque jour ici.

Pour approfondir le sujet, je vous invite à consulter le dernier magazine de la commune, dont nous avons disposé quelques exemplaires sur les tables, et qui vient de paraître. Un article en fin de magazine retrace l'histoire des écoles d'Estrablin, c'est très riche, de très grande qualité, et je renouvelle mes remerciements à Monsieur Bernard Thorgue pour cela.

La réhabilitation du groupe scolaire Louise Michel, initiée sous le mandat du regretté

Roger Porcheron, s'est déroulée sur 6 années et s'est faite en 3 phases :

- En premier lieu la construction de l'École maternelle en 2016 pour un montant de 1 549 895€ HT et qui avait bénéficié de 645 000 € de subventions.
- En second lieu la rénovation de l'école primaire côté sud en 2018 et 2019 pour un montant de 361 234 € HT avec un total de subventions de 211 480 €.
- Et enfin la dernière tranche de travaux de rénovation, cette fois-ci côté nord pour un montant de 555 255 € HT avec un montant de subventions de 265 469 €.

Les deux dernières tranches ont concerné des travaux de mise en accessibilité, de désamiantage, d'isolation thermique, de charpente, de menuiserie, de plâtrerie-peinture, de reprise de sols, de plomberie chauffage, d'électricité et de maîtrise d'œuvre.

Nous avons désormais un équipement réunifié. En effet les 4 classes qui étaient encore situées dans le bâtiment situé de l'autre côté de la rue de l'Europe, et qui abrite les services administratifs de la Mairie, ont désormais pris place au sein de ce qu'il conviendrait désormais d'appeler le Groupe scolaire Louise Michel avec ses 5 classes de maternelle, ses 9 classes de primaire, son restaurant scolaire, et enfin l'accueil périscolaire. Ce déménagement va nous permettre d'amorcer une nouvelle phase de travaux, j'y reviendrai plus tard.

Au total, ce bel équipement accueille chaque jour 351 enfants, 15 enseignants, 26 agents municipaux d'accueil et



d'encadrement périscolaire (15), de ménage (6) ou de confection des repas (5).

Avec l'ensemble du Conseil municipal, je me réjouis de la qualité de cet ensemble et je peux affirmer que c'est une réussite collective qui a mobilisé les élus, les services et l'équipe enseignante.

Vous avez pu, lors de la déambulation au sein de l'établissement, écouter les explications techniques de l'architecte qui a suivi le projet, Aurélie Drouart, du cabinet ARCHI 3M. Je la félicite pour le travail accompli avec professionnalisme, écoute et disponibilité, merci chère Aurélie !

J'ajoute mes remerciements à toutes les entreprises qui ont travaillé ici.

Enfin je tiens à remercier les partenaires financiers sans qui ce type de projet ne peut se faire dans nos communes, ces montants concernent les travaux réalisés pour la dernière tranche pour l'école primaire :

- L'État dans le cadre de la DETR pour 60 000 € et de la DSIL pour 30 954 €.
- Le Département de l'Isère dans le cadre du Plan École pour 148 290 €.
- La Région AURA dans le cadre du bonus bourg-centre pour 26 225 €.

Pour conclure ce discours, je souhaite vous faire part des projets en cours ou en réflexion à Estrablin. La volonté de l'équipe municipale est d'impulser au cœur des projets, partout où elle le pourra, une dimension de transition écologique et environnementale :

- En 2022, le réaménagement de la rue de la Bourgeat en partenariat avec Vienne Condrieu Agglomération. Nous amorcerons ici la réalisation d'une première artère en mode doux cyclable et piétons qui reliera le centre-bourg avec l'école, la mairie, la place de la Paix, la rue de la Bourgeat et la rue de la petite Perrière.
- Toujours en 2022, le déménagement des classes nous ouvre la possibilité de travailler à la réhabilitation de la Mairie pour en faire un bâtiment accessible, fonctionnel et ouvert aux Estrablinois avec un nouveau salon des mariages / salle du conseil, des espaces d'accueil au public pour les services à la population et enfin une réhabilitation énergétique de l'ensemble du bâti.
- En parallèle et en lien, une étude a débuté pour la requalification des espaces publics autour de la Mairie et le long de la rue de l'Europe, les conclusions

sont attendues pour le premier semestre 2022 et feront l'objet d'un travail de participation citoyenne.

- Afin de s'assurer de la maîtrise des consommations de nos équipements publics, et comme imposé dans le Décret Tertiaire qui entrera en vigueur en 2022, un audit énergétique global nous permettra de repérer les gisements d'économie d'énergie que nous planifierons dans un plan pluriannuel d'investissement.
- Sur le même thème, avec l'aide de Vienne Condrieu Agglomération, nous allons étudier le potentiel de développement d'un réseau de chaleur en centre-bourg pour raccorder l'ensemble des équipements communaux et, à terme, pourquoi pas d'autres projets ? Bien entendu si la faisabilité technique et surtout économique est établie.
- Après le volet économie d'énergie, nous souhaitons encourager la production d'énergie renouvelable. Nous aurons dans les prochaines semaines la mise en service de la centrale photovoltaïque du Gymnase en partenariat avec la Centrale Villageoise des Collines Iséroises. 600 m² pour 99 kiloWatts-crêtes. C'est un très bon début et nous souhaitons étendre ce type de projets partout où c'est possible sur les toits publics ou privés. Je rappelle également, cher Thierry, que la commune d'Estrablin abrite la 1^{ère} Zone d'activité économique 100 % PV, aménagée par Vienne Condrieu Agglomération.

Je m'arrêterai là en ce qui concerne les projets dits « Communaux », il y a encore bien des projets que nous souhaitons voir aboutir comme la Gendarmerie ou l'Afiph.

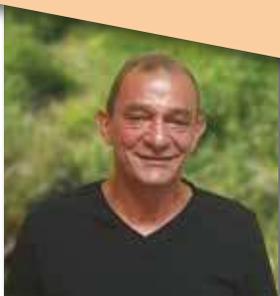
Nous y travaillons tous les jours avec les habitants et avec tous nos partenaires pour faire d'Estrablin une petite Ville durable de demain.

Je vous remercie et je passe la parole à Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération.





Fathi ALI-GUECHI
Conseiller délégué Travaux et Voirie



Éric MOREL
Adjoint Travaux et Voirie

TRAVAUX

Nous avons un budget entretien voirie pour la commune de 100 000 € subventionné par Vienne Condrieu Agglomération qui nous permet chaque année d'entretenir les voiries communales hors routes départementales.

L'an prochain, nous réaménagerons avec la participation de Vienne Condrieu Agglomération et du TE 38 la rue de la Bourgeat après un travail collaboratif de participation citoyenne sur ce projet.

Après la réception du chantier de réhabilitation des 4 classes de l'école, nous continuerons à entretenir notre patrimoine notamment pour diminuer les consommations énergétiques.



La Poste

Travaux de rénovation de l'ancien local de la poste (peinture en général, plafond en dalles minérales et électricité). Séparation des compteurs d'eau et d'électricité.

Travaux du bâtiment "Les Érables" de l'ancien cabinet de l'ostéopathe (peinture en général, plafond en dalles minérales). Ce local sera loué à une photographe venant de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase par la société La Centrale villageoise des collines iséroises.

Réaménagement de la zone du Prainay avec la pose de 2 bancs publics, la plantation d'arbres et d'une poubelle.

Lancement des études pour la requalification de la rue du Dauphiné.

Aménagement de la rue de l' Europe et de la place de la Paix.



Le Prainay

CIRCULATION PERTURBÉE

17 JANVIER / 15 AVRIL

Suite aux incidents de novembre 2019, ENEDIS engage d'importants travaux de restructuration de son réseau HTA 20 000 volts sur la commune d'Estrablin.

Ce seront 2 km de réseau souterrain qui seront créés pour permettre la consolidation, la sécurisation et offrir des possibilités de reprise en cas d'incidents pour une dizaine de postes de distribution publique.

Nous sommes désolé-e-s pour la gêne occasionnée.

- 1^{ère} zone concernée : montée de l'Église du 17 janvier au 18 février
- 2^{ème} zone concernée : rue du Dauphiné du 21 février au 1^{er} avril
- 3^{ème} zone concernée : rue du Pont Rouge du 5 avril au 15 avril



0 0.0750.15 0.2 Km

☰ CENTRE DE LOISIRS



GÉMENS « MERCREDI DU BIEN-ÊTRE »

Depuis 2017, la commune est engagée dans un partenariat avec les cinq communes voisines dans la mise en œuvre du projet intitulé « plan mercredi » faisant l'objet d'une convention intercommunale avec les services de l'État et de la CAF de l'Isère. Cet engagement permet de garantir une qualité d'intervention éducative continue au niveau périscolaire et notamment sur les mercredis.

C'est dans ce cadre que l'équipe d'animation des mercredis a mis en place un projet sur l'année 2021/2022 qui vise à initier les enfants accueillis au centre de loisirs, à des notions de bien-être et de vivre ensemble, à travers la découverte du yoga.

Grâce à l'intervention de Carol GENTIL, professeur de yoga agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale, les enfants bénéficieront d'une approche ludique et de qualité spécifiquement adaptée à leur âge. Par cette démarche pédagogique, nous souhaitons transmettre aux enfants une philosophie de vie basée sur la bienveillance, ainsi que des « outils » concrets qui leur permettront d'appréhender plus sereinement leur état émotionnel.

Le projet a débuté en octobre 2021 avec une première phase de découverte et de sensibilisation, pour une cinquantaine d'enfants de 6 à 10 ans, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de janvier 2022. Dans





un second temps, de février à juin 2022, l'idée est de laisser le libre choix aux enfants de participer à l'atelier yoga qui aura lieu un mercredi par mois. Les groupes seront volontairement limités à 15 places, dans le but de respecter la qualité de l'intervention. Aussi, d'autres activités en lien avec les objectifs du projet seront proposées sur les mercredis en temps fort pour clore les périodes charnières. Ainsi, au mois de juin est prévue une sortie thématique environnementale au travers d'une randonnée jalonnée par des pauses yogiques dans les espaces naturels de la commune et ses environs. À noter que l'activité « peinture sur galet » prévue initialement en décembre et annulée en raison des conditions sanitaires, sera reprogrammée avant les vacances d'avril. L'ambition est de reconduire ce projet « Mercredi du bien-être » sur les années suivantes afin de poursuivre les objectifs énoncés tout au long de l'année pour sensibiliser un maximum d'enfants à cette notion du bien-être et du vivre-ensemble.



GÉMENS « L'ACCUEIL INCLUSIF »

Chaque enfant, qu'il soit porteur d'un handicap ou non, est en droit d'accéder aux structures d'accueil collectif afin de jouer, vivre et s'épanouir au contact des autres enfants de son âge.



C'est en ce sens que depuis février 2021, le service d'animation s'est donné pour mission de faciliter davantage l'accueil des enfants en situation de handicap au sein de la structure d'accueil de loisirs de Gémens et du point jeunes. Ce projet répond à un besoin réel des familles confrontées au handicap de leur enfant, qui souhaitent comme toutes les autres, permettre à ces derniers de bénéficier d'activités de loisirs et de lieux de socialisation en dehors de l'école ou des structures spécialisées.

Le projet vise donc à développer un véritable mode d'accueil complémentaire personnalisé et structuré, favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les meilleures conditions. Cela permettra non seulement de renforcer les compétences qualitatives du service dans ce domaine, mais aussi d'impulser une nouvelle dynamique au sein de l'équipe pédagogique et du bassin de vie.

À travers ce projet, se révèle également une volonté forte de positionner le service et notamment le centre de loisirs de Gémens comme un lieu d'accueil de référence en matière d'inclusion des enfants en situation de handicap, avec l'espérance que de nombreuses structures alentour aient le désir d'en faire de même.

Car au-delà des bénéfices avérés pour ces enfants, leur accueil représente une richesse humaine pour tous les professionnels et les autres enfants de la structure. Et c'est en favorisant dès le plus jeune âge les interactions entre les enfants, quelles que soient leurs différences que ces derniers développeront la tolérance, le respect et la bienveillance, qui construiront la société inclusive de demain afin que chacun puisse trouver la place qui lui est due. La réussite de ces inclusions sous-entend également l'ouverture d'un dialogue avec l'ensemble des enfants qui fréquente le centre de loisirs de Gémens Estrablin.



Ainsi le mercredi 29 septembre, l'équipe d'animation a organisé des activités de sensibilisation à la différence et plus particulièrement au handicap. C'est autour d'animations ludiques que les 6-10 ans ont eu l'occasion d'appréhender diverses situations de handicap, et les défis du quotidien que celles-ci peuvent représenter.

Grâce au généreux prêt du magasin de location de matériel « Bastide le confort médical » à Vienne, et à la pharmacie d'Estrablin, les enfants ont notamment pu tester des parcours en fauteuil roulant et en béquilles.

La journée s'est terminée par la projection d'un petit film sur le sujet. Nos petits expérimentateurs se sont rendu compte tout au long de ce temps de sensibilisation, qu'être porteur d'un handicap n'est pas une situation toujours facile, mais qu'avec de la volonté, de l'entraide et un peu d'ingéniosité, de nombreuses difficultés pouvaient être surmontées.

Enfin plusieurs enfants se sont exprimés sur leur propre vécu vis-à-vis du handicap. Tous ont pu alors prendre conscience qu'au-delà des possibles appréhensions face à des personnes en situation de handicap, il était important de les considérer comme des individus ayant, au même titre qu'eux, le droit de faire partie de notre société et d'être considérés avec dignité.

Alors pour faciliter le contact et l'accueil des familles et des enfants, le service a créé une nouvelle boîte mail spécifique : inclus-accueil@estrablin.fr

MGM sarl

NEUF - RÉNOVATION
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

04 37 02 04 33
06 28 23 33 98

138, ch. d'Ortis - 38200 JARDIN
mgm.plombier@free.fr



POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN





NOËL À LA CANTINE

Pour ce dernier jour d'école, les animateurs et animatrices du périscolaire ont fini en beauté pour le dernier repas à la cantine avec la collaboration de service restauration scolaire, ils ont organisé une surprise pour les enfants. Pour commencer, l'équipe d'animation a démarré plus tôt, dès 10h 30 pour la préparation des cocktails, décoration du réfectoire et dressage des tables et selfs. Au menu, cocktail et ses petits feuilletés pour un moment apéritif, une assiette avec

pains hamburger, steaks hachés, poissons panés, salade, fromage, pour confectionner soi-même son hamburger-frites avec un dessert Brownies sous sa crème anglaise, ou nappé de chantilly...

Pour finir, l'arrivée du père Noël pour distribuer son lot de clémentines et papillotes.

Un remerciement à l'équipe du service animation et de la cuisine pour cette belle initiative culinaire pour les enfants.



POINT JEUNES

LES SOIRÉES DU VENDREDI AU POINT JEUNES

Tous les vendredis en période scolaire, des soirées sont proposées pour les jeunes de 10 à 17 ans, qui adorent se retrouver pour échanger, jouer ensemble, partager un repas ou même venir le préparer et être acteurs de leurs projets !!

Depuis la rentrée 2021, environ 70 jeunes des 6 communes de l'intercommunalité (Estrablin, Eyzin-Pinet, Meyssiez, Moidieu-Détourbe, Saint-Sorlin-de-Vienne et Septème) ont été accueillis pour des soirées jeux avec le célèbre Loup-Garou, un rallye chocolat, le « Vendredi tout est permis » et la participation à la veillée-jeux proposée par la ludothèque de Vienne. Il y a eu également des repas avec les soirées crêpes, burger, tacos, pizzas ou tartiflette. Enfin les ados ont commencé à discuter de leur projet pour l'été 2022 et certains sont venus préparer,

avec des élus municipaux, une sortie culturelle pour janvier 2022 qui sera la première d'une série destinée aux 14-18 ans. Ce projet en parti financé par le Département et les communes de l'intercommunalité verra le jour en 2022... À suivre !!

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes, les soirées sont dédoublées, en 2 groupes, les 10-12 ans et les 13-17 ans. De plus, l'équipe d'animation est particulièrement attentive au respect des différents protocoles établis depuis le début de la crise sanitaire.

La programmation bimestrielle des vendredis soir est construite avec les idées et les envies des jeunes présents lors des accueils. Vous pouvez la retrouver à disposition à la Maison des Associations, sur le site internet www.estrablin.fr ou encore sur le Facebook du Point Jeunes.

LES ACCUEILS LIBRES DU MERCREDI APRÈS-MIDI : NOUVELLE FORMULE !!!

Depuis la rentrée scolaire, une nouvelle formule d'accueil est proposée les mercredis. En effet, les collégiens ayant cours les mercredis matin, les après-midi sont souvent occupés par les devoirs ou bien dans leur club sportif ou culturel pour certains.

C'est pourquoi afin d'être présents pour ceux qui auraient besoin d'un peu d'évasion, de se retrouver entre amis ou s'en faire de nouveaux, l'équipe d'animation leur propose de passer librement et gratuitement entre 14h et 17h à la Maison des Associations. Et comme au Point Jeunes, nous aimons animer et rassembler autour d'un jeu ou d'une activité, à 15h une animation est proposée pour ceux qui le souhaitent.

Une douzaine de jeunes se réunissent ainsi en milieu de semaine et peuvent s'éclater avec des jeux sportifs, des jeux de société, des tournois de baby-foot, ping-pong, mölkky ou poker !! Ils ont également eu l'occasion de s'initier au Street Art avec du Graff à la bombe de peinture, à la sculpture sur ballons ou encore à la cuisine avec la confection de sablés.

Alors n'hésitez pas à passer voir ce qu'il se passe les mercredis au Point Jeunes, que ce soit pour dire bonjour ou partager un bon moment !





LES SORTIES CULTURELLES 14-18 ANS

Dans le cadre d'un appel à projet "Jeunesse du Département" et afin de répondre aux besoins des jeunes en cette période sanitaire compliquée pour eux, un projet culturel a émergé fin 2021.

Ce projet vise à permettre aux jeunes de l'intercommunalité (qui regroupe les communes d'Estrablin, Eyzin-Pinet, Meyssiez, Moidieu-Détourbe, Septème et St-Sorlin-de-Vienne) d'être acteurs de l'ouverture culturelle sur le bassin de vie et à l'initiative d'une programmation favorisant la découverte, l'évasion et le vivre-ensemble autour de la culture.

Pour ce faire, un comité de pilotage, regroupant des jeunes volontaires, des élus des 6 communes et les animateurs Jeunesse, est en cours de construction.

Un petit groupe s'est déjà rencontré fin novembre afin de définir les événements qu'il pourrait proposer dans une prochaine programmation :

- Concerts (aller voir des artistes connus... ou pas)
- Festivals (Street food, etc.)
- Spectacles (One-man-show, danse, etc.)
- Cafés-théâtres
- Expositions (Japan Touch, etc.)
- Événements locaux (Festival de l'humour, etc.)

Ils ont également prévu une première action fin janvier 2022 avec une sortie déjantée « MATCH d'IMPRO LYON vs SUISSE » au Transbordeur de Lyon.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire ou même pour rejoindre le groupe de jeunes 14-18 ans qui va très prochainement établir une programmation à l'année afin d'accéder aux représentations de vos artistes préférés.



INFOS ET CONTACT

Mail : pointjeunes@estrablin.fr

Tél. 04 74 58 02 91

06 84 31 62 55 / 06 44 93 15 82

Facebook : Point Jeunes



Émilie ESCARGUEIL CECH

Conseillère déléguée à la Culture et la Communication,
en charge du CMEJ et du Contrat Enfance Jeunesse
Commission Menus



LA BIBLIOTHÈQUE

L'ANNÉE 2021 DE LA BIBLIOTHÈQUE

2021 fut une riche année pour la bibliothèque intercommunale et ses lecteurs qui ont pu prendre part aux événements proposés autour des récits, de la littérature et de la culture. Entre février et avril, nous avons accueilli l'exposition de l'artiste-peintre Jos Hassler. C'est autour de ses voyages au Burkina Faso que l'artiste a dévoilé ses œuvres pour convier le public à découvrir cette culture avec lui.

Au mois de mars s'est tenu *Le Printemps des poètes*. Cet événement national a été l'occasion d'inviter les lecteurs à cueillir des poèmes, placés sur un arbre à poésie par l'équipe de la bibliothèque.

Dans la continuité de ces animations, la bibliothèque a participé à l'expérience *Allô Conteur ?* en Isère. Un conteur sénégalais, Thierno Diallo, a permis aux auditeurs de profiter de ses récits par des séances au téléphone lors du mois d'avril.

En avril et mai s'est déroulé *Rêv'nature*, mené par la commune de Reventin-Vaugris. Dans le cadre de l'événement, une sélection de livres sur l'écologie adaptés à tout âge ont été proposés en lecture pour les classes d'Estrablin.

Pendant l'été, la bibliothèque a continué de proposer des événements. En juin, le spectacle *Petite Graine* créé par le *Théâtre des 7 lieues* a rassemblé les enfants et leur famille à Estrablin. En juillet, deux temps de lecture auprès de la petite enfance et des jeunes lecteurs se sont déroulés à Moidieu-Détourbe dans le cadre de la manifestation *Partir en livre*.



Partir en livre © Émilie Mongreville

LES PRIX LITTÉRAIRES

L'année a aussi été marquée par le *Prix Nord Isère*, un prix littéraire destiné aux scolaires et jeunes lecteurs qui votent pour leur livre préféré parmi des sélections adaptées à tous les âges.

Les écoles d'Estrablin et de Moidieu-Détourbe se sont mobilisées autour de la bibliothèque pour permettre aux enfants de participer à ce prix.

Enfin, l'année s'est terminée sur le festival *Sang d'Encre* à Vienne. Le salon du polar a réuni les lecteurs de soixante bibliothèques autour de prix décernés du public. Dans la catégorie *Gouttes de sang d'encre*, c'est le livre policier *Alabama 1963* de Ludovic Manchette & Christian Niemeck qui a remporté les votes. Pour les bandes dessinées, c'est *La cage aux cons* de Robin Recht qui l'a emporté dans la catégorie *Bulles de sang d'encre*.



ET POUR 2022 ?

La bibliothèque a renouvelé en cette fin d'année son fonds de CD et de DVD, pour que les lecteurs puissent profiter d'un nouveau catalogue en 2022.

Du vendredi 7 janvier jusqu'au mercredi 9 mars, la bibliothèque accueillera une exposition sur les jeux de société. Elle présentera l'histoire des jeux de société, leur diversité et leurs spécificités. Des animations et des après-midi de jeu seront ouvertes à tous : enfants, familles et joueurs expérimentés. Nous vous donnons rendez-vous les 16, 19 et 23 février, ainsi que le 9 mars pour ces événements. Plus d'informations viendront par la suite.

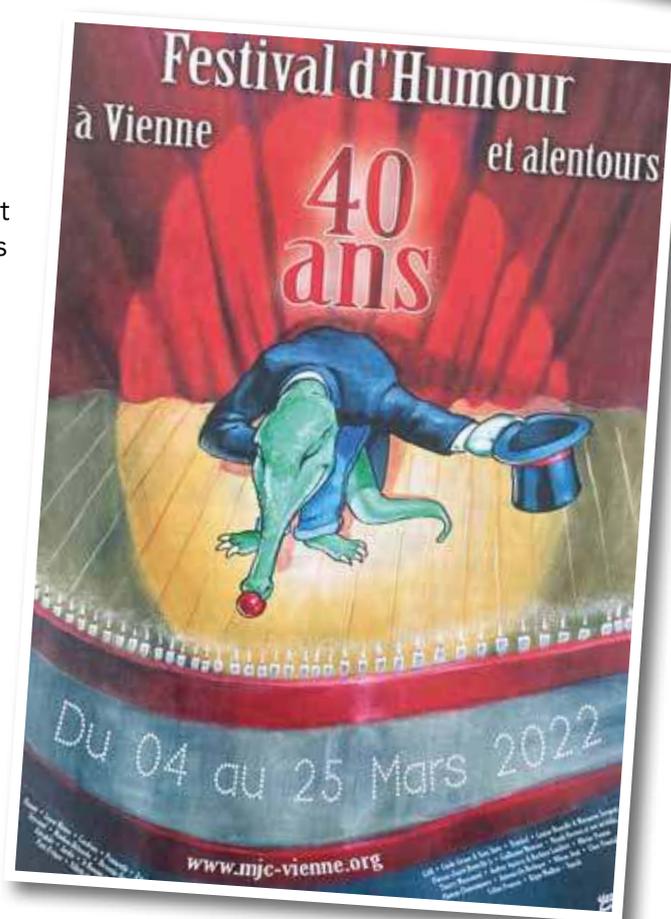
FESTIVAL DE L'HUMOUR

En 2022, le Festival d'Humour de Vienne et alentours fête ses 40 ans ! Ne manquez pas cet événement du 4 au 25 mars 2022.

Toute la programmation sur le site www.mjc-vienne.org



Le festival fera halte à Estrablin le 17 mars à la maison des associations. Venez découvrir ou redécouvrir l'univers poétique et décalé d'Olivier Ponsot.



GEM'LIRE - SALON DU LIVRE

29 mai : salon du Livre Gem'lire - parc de Gémens de 10h à 18h

Après l'édition en 2021 qui a dû être reportée, la première édition du salon du livre d'Estrablin se tiendra le 29 mai au parc de Gémens.

Vous retrouverez lors de ce salon, nombre d'auteur·rice·s, d'illustrateur·rice·s qui vous proposeront des temps forts tout au long de la journée (programme détaillé à venir) : tables rondes, ateliers, lectures...

AUTEUR·RICE des environs ? Vous souhaitez être présent·e sur le salon Gem'lire ? Merci de contacter l'équipe organisatrice par mail : gemplire@estrablin.fr

CONCOURS DE NOUVELLES

Pour cet événement, l'équipe organisatrice met en place deux concours de nouvelles :

- Concours junior (jusqu'à 14 ans) : « Mystère au parc de Gémens, en appuyant l'histoire sur les 3 personnages de l'affiche. N'hésitez pas à les nommer, les meilleures idées seront retenues pour les années suivantes. » 7 000 caractères maximum.
Gratification : parution de la nouvelle dans le prochain bulletin municipal + sélection de livres des auteur·rice·s présent·e·s sur le salon.
- Concours adultes : « construction d'une histoire autour du château de Gémens, faire de ce lieu un des personnages principaux de la nouvelle. » 12 000 caractères maximum.
Gratification : parution de la nouvelle dans le prochain bulletin municipal + sélection de livres des auteur·rice·s présent·e·s sur le salon.

Nous faire parvenir vos nouvelles par mail : gemplire@estrablin.fr avant le 30 avril 2022.



Jeudi 24 mars 2022

Gilles Escarguel, conf. : "Environnement, climat, biodiversité, humanité ; bienvenue en Anthropocène !" Gilles Escarguel est universitaire et chercheur en paléontologie et macro-écologie. Ses recherches concernent notamment l'évolution de la biodiversité au cours des différentes ères géologiques. Il enseigne à l'université Claude Bernard Lyon 1.

"Depuis près de deux siècles, l'humanité industrialisée modifie profondément et durablement les conditions d'habitabilité de la Terre : destruction de la biodiversité, réchauffement climatique, pollutions, multiplication des pandémies sont, parmi d'autres symptômes également inquiétants, les conséquences évidentes de nos activités dessinant les contours d'une nouvelle période géologique : l'Anthropocène. Comment donc en sommes-nous arrivés là ? Et désormais, que faire ?!"

Jeudi 2 juin 2022

Jean Julien Aumercier / Pierre-Édouard Pépin, conf. : "Regards croisés sur la collapsologie". Jean-Julien Aumercier, professeur agrégé de philosophie, enseignant au lycée Ella Fitzgerald de Saint-Romain-en-Gal. Il s'est spécialisé dans le domaine de l'esthétique et de la philosophie de l'art. Pierre-Édouard Pépin est prof de mathématiques au lycée E.Fitzgerald.

"Cette conférence se proposera d'examiner d'abord quelles sont les origines de ce courant de pensée qui porte aujourd'hui le nom de collapsologie, avant de tenter de cerner ce qui peut nous pousser à aborder ce point de vue. Qu'est-ce qui, aujourd'hui, peut nous laisser penser que notre civilisation peut s'effondrer ? Nous examinerons ensuite, de manière critique, ce que les collapsologues nous proposent comme réaction face à la catastrophe et nous tenterons enfin un examen de ce que la littérature de l'imaginaire nous permet de penser dans ce domaine, elle qui fait depuis longtemps l'effort de projeter l'humanité après la fin du monde tel que nous le connaissons."

LA LUDOMOBILE

La commune accueillera à nouveau nos ami·e·s ludothécaires pour des journées de jeux, à la maison des associations.

- Lundi 7 février 2022 de 10h à 12h30 et de 16h à 18h.
- Lundi 4 avril 2022 de 10h à 12h30 et de 16h à 18h.

Merci de noter que les consignes sanitaires s'appliquent à l'accueil du public :

- port du masque à partir de 6 ans,
- pass sanitaire,
- gel hydroalcoolique.

Merci de noter aussi la veillée "jeux de nos voisins d'Eyzin-Pinet", avec qui nous partageons les passages de la ludomobile.

- Mardi 5 avril 2022 de 17h30 à 20h30.

Venez vous amuser, quel que soit votre âge et votre connaissance des jeux. À la ludomobile, on accueille les familles, les assistants maternels, les adultes seuls, mais aussi toutes les structures collectives qui souhaitent explorer les vertus du jeu : crèches et micro-crèches, écoles, garderies périscolaires, etc.

« Le monde est un terrain de jeu, tous les enfants savent ça, mais on finit par l'oublier en grandissant. »

Sans bénévoles, pas de ludomobile...

WANTED BÉNÉVOLES

Vous avez un peu de temps...

Vous aimez jouer, découvrir, partager, rire...

Vous n'avez pas (trop) peur des enfants...

La ludomobile est faite pour vous !

Nous vous attendons de pied ferme...

Alors appelez-nous !

Infos : 07 86 62 36 18





≡ CONSEILS DES SAGES

BIEN VIVRE ENSEMBLE DANS NOTRE VILLAGE...

Le Conseil des Sages d'Estrablin a été missionné par le Maire et son Conseil Municipal pour réfléchir et faire des propositions sur le thème du Civisme.

Notre travail nous a permis de rencontrer de nombreux Estrablinoises et Estrablinois et le personnel de la commune. Nous vous présentons un échange, imaginé à partir de nos réflexions, entre A. Estrablinoise de longue date et M. nouvel arrivant sur la commune.

Un dimanche matin sur la place de la Paix :

M. – Bonjour, je suis récemment arrivé à Estrablin. Pouvez-vous me dire pourquoi il y a tant de monde ce matin ?



Présentation Marc Dupré

A. – Bonjour. Eh oui, à Estrablin nous avons la chance d'avoir une vie associative riche. Et les gens aiment se rencontrer lors des manifestations organisées par les associations, que ce soit un match de foot, un tournoi de judo, un boudin à la chaudière, la Saint-Vincent à la Rosière, ou que sais-je encore...

M. – C'est super ! Mais ce serait intéressant que lorsqu'on arrive à Estrablin, on soit informé des coutumes du village.

A. – Justement, je viens d'apprendre que le Conseil des Sages a proposé la création d'un « livret d'accueil » et l'organisation de rencontres pour les nouveaux arrivants. Cela permettra de présenter le village, les activités et les bonnes pratiques du bien-vivre ensemble.

M. – C'est très bien, mais je pense qu'il faudrait aussi prévoir de les rappeler régulièrement à tous. Et pour cela, je crois savoir qu'il existe de nombreux supports : les panneaux lumineux, Estrabl'info, le site, panneau Pocket et les réseaux sociaux. Par ailleurs, j'apprécie d'arriver dans un village fleuri et propre...

A. – Nous sommes très attentifs à notre cadre de vie. Nous travaillons pour cela. Notamment, nous organisons avec les associations deux campagnes de nettoyage des espaces communs par an. Mais nous pensons qu'il faudrait aller plus loin pour sensibiliser et impliquer chacun dans le respect de notre environnement. Il faut que nous prenions conscience des conséquences de nos négligences.

M. – Oui, comme partout, c'est difficile de faire respecter les règles de vie !



A. – Eh oui, on ne respecte que ce que l'on connaît bien ! Le respect est une attitude qui concerne tout le monde, et qui se consolide tout au long d'une vie. C'est peut-être pour cela que le Conseil des Sages propose « le Passeport du Civisme »*, permettant aux élèves de CM2 de comprendre ce que signifie d'être citoyen, « le Civisme est ce qui nous unit les uns aux autres », et l'organisation d'une « fête de la Citoyenneté » annuelle.

* <https://www.youtube.com/watch?v=XmcVuuJZRto>



M. – Quelle chance de vous avoir rencontrée ce matin ! J'ai beaucoup appris sur ce qui fait qu'on est dans un village agréable à vivre. Il faudrait vraiment que cela soit durable. Et s'il y avait dans chaque quartier, dans chaque hameau un relais de proximité, cela permettrait à chacun de trouver des réponses à ses questions au plus près de chez lui.

A. – Bonne idée. On pourrait les appeler « Référénts Bien-Vivre Ensemble à Estrablin » !

M. – Merci encore, je vais en parler avec mes voisins. À bientôt !

A. – Au plaisir !

Ce dialogue est le reflet de la réalité. Si nous constatons que nous vivons dans un village plutôt épargné par les incivilités, nous proposons un plan d'action pour que l'« esprit village » perdure :

- Plan d'action Éducation : Passeport du Civisme, Fête de la Citoyenneté.
- Plan d'action Information : Livret d'Accueil, réunions Nouveaux Arrivants, informations régulières sur les divers supports de la commune.
- Plan d'action Environnement : Installation de cendriers et de poubelles dans le village, matérialisation des campagnes de propreté, sensibilisation de tous à la pollution par le bruit.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

NOTE DE LA MUNICIPALITÉ

Félicitations à notre Conseil des Sages pour la richesse de leur étude sur ce sujet sensible. Nous travaillerons dès le début de l'année 2022 sur la priorisation et la mise en œuvre de certaines de leurs propositions... et bien sûr, nous leur donnerons un nouveau sujet de réflexion.

Chauffage
Plomberie
Sanitaire



Energies renouvelables
Climatisation
Salle d'exposition

SAS JEAN-CLAUDE PONSARD

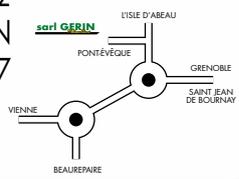
1000, route de la Tabourette
38780 ESTRABLIN
04 74 57 78 03
jc.ponsard@cegetel.net



sarl GERIN
Motoculture

L'Abbaye Nord - R.D. 502
38780 ESTRABLIN
Fax 04 74 16 05 87





04 74 16 18 29

Ingrid CHAPUIS

Adjointe aux Affaires générales et au Logement
en charge du Développement et des Relations économiques



DU NOUVEAU AU CENTRE-BOURG...

NOUVELLES COIFFEUSES COIFF & CO

Passionnées par la coiffure et le relationnel depuis plus de 20 ans, M^{me} Kevser YLMAZ et M^{me} Yohanna BONNAND se sont associées afin de vous accueillir prochainement pour l'ouverture de leur salon « COIFF & CO ».



PHOTOGRAPHE

Laurine installe son studio photo au 118, rue de L'Europe - Bâtiment les Érables (à la place de l'orthophoniste). Spécialisée en photographie de femme enceinte, nouveau-né, bébé, famille... Elle vous accueillera sur rendez-vous pour immortaliser les moments importants de votre vie.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter son site www.laurinepeyret.com



**L'IMMOBILIER
EN PAYS VIENNOIS**

SAFTI
ça le fait !

vosre conseiller en immobilier
David PEAUD
06 34 21 18 94
david.peaud@safti.fr
Eyzin-Pinet



vosre conseillère en immobilier
Maud LACROIX
06 08 61 11 64
maud.lacroix@safti.fr
Estrablin

Agent commercial
104C V034E - 10702 0176 0010

OPTIQUE de la PAIX
ESTRABLIN M-L. POLLARD-PRUDHEN



Place de la Paix - 38780 ESTRABLIN
Tel/Fax: 04 74 85 63 94 Mail: optique@delapaix.com
Site: www.optiquedelapaix.weebly.com

AB Audition 

Centre de correction Auditive

Anaïs BART Audioprothésiste D.E.

**Venez tester votre audition gratuitement
Prêt et essai d'aide auditive
pendant 1 mois sans engagement**

86, rue de la République • 38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
Place de la Paix • 38780 ESTRABLIN

Tél. 04 74 79 05 92 - Email : abaudition@free.fr



Vous souhaitez vendre votre bien ?

L'Equipe dynamique du **Pôle Immobilier** est à votre écoute.
Son professionnalisme et ses conseils,
vous accompagneront dans vos projets immobiliers.

Pour toute vente réalisée par nos soins & sur présentation de ce bon,
nous vous **remboursons vos diagnostics immobiliers**

WWW.POLE.IMMOBILIER38.COM



240, route de la Vezonne
38780 ESTRABLIN
04.74.57.62.23



L'expertise au service de votre beauté



**INSTANTS
SACRÉS**

04 74 31 78 28

CENTRE EXPERT *Visage et Corps*

ANTI-ÂGE | MINCEUR | BEAUTÉ | BIEN-ÊTRE

Épilation à visée définitive

**Cosmécétique innovante
Technologies de pointe**

Lun - Mar - Jeu - Ven : 9h/19h Sam : 9h/14h
97, place de la Paix 38780 ESTRABLIN

ASSOCIATIONS SPORTIVES

À L'ESSE, LA SAISON 2021/2022 A DÉMARRÉ SUR LES CHAPEAUX DE ROUE !

Pour l'association **Esprit Sport Seyssuel-Estrablin**, la situation sanitaire a été appréhendée avec imagination, adaptabilité et mobilisation, afin d'éviter une trop grande rupture dans les activités, ce qui a permis à la saison 2021/2022 de débiter sous les meilleurs auspices. Preuve du dynamisme et de l'attractivité du club, l'assemblée générale tenue fin novembre a été suivie par plus d'une centaine de participants (adhérents, parents, encadrants et dirigeants), qui ont adopté à l'unanimité les rapports présentés, à la grande satisfaction des coprésident(e)s Corinne Eynaud et Lionel Grès.

Côté effectifs, on note une hausse de plus de 10 % de licenciés. Mais, les capacités d'encadrement n'étant pas extensibles, il a hélas fallu refuser des inscriptions dans certains groupes. La nouvelle activité "1, 2, 3... bougez !" a bien démarré, et les cours habituels ont tous été reconduits : éveil aux sports pour les 3/4 ans, athlétisme à partir de 7 ans, gymnastique féminine dès 5 ans et gym form' pour les adultes.

Cerise sur le gâteau en ce début 2022, l'organisation des demi-finales des coupes nationales de gymnastique (féminine et masculine) de la Fédération sportive et culturelle de France. Un gros travail pour les bénévoles de l'ESSE qui, pendant plusieurs mois, ont multiplié démarches et réunions de préparation. Car les tâches à accomplir ne manquent pas, quand il s'agit d'accueillir 400 à 500 personnes (gymnastes, entraîneurs, juges et officiels) de toute la zone Sud-Est, sur le week-end des 22 et 23 janvier à la halle sportive de Saint-Romain-en-Gal. Une belle affiche de gymnastique de haut niveau, auquel l'ESSE espère aussi contribuer par les performances de ses membres sur les agrès, en vue des finales de mars prévues à l'Aire-sur-l'Adour...

Tous les espoirs sont permis pour une belle année 2022 !



Mouvement au sol



Assemblée Générale



Belle envolée au sol



GRAINES DE GYM

Bonjour à tous !
 Cette nouvelle année a débuté quasi normalement avec des restrictions allégées grâce au pass sanitaire et nous a permis enfin de vraiment nous retrouver sur notre praticable qui nous a tant manqué ! Nos adhérents sont ultra-motivés !

Nous avons pu faire notre Gala de Noël le 5 décembre dernier pour que nos gymnastes puissent vous montrer le travail effectué depuis septembre. Cette journée partagée nous a mis du baume au cœur et des étoiles plein les yeux ! Merci à tous d'avoir été aussi nombreux ! Et à nos bénévoles : leur implication sans faille pour la préparation de ce spectacle.

Nous avons d'ores et déjà planifié plusieurs manifestations comme notre traditionnel loto initialement prévu le 8 janvier prochain mais que nous devons malheureusement reporter aux beaux jours au vu de la

situation sanitaire actuelle, notre Mini-Gala le 10 avril et notre Gala de fin d'année le 2 juillet. Celui-ci sera l'occasion de fêter les 20 ans du club et nous espérons que la pandémie nous laissera préparer cet événement et en profiter comme il se doit ! Côté compétitions, nous avons désormais toutes les dates en fonction des différentes catégories : elles sont réparties depuis début mars jusqu'à mi-juin avec 2 nationales auxquelles nous comptons bien participer ! Nos gymnastes sont impatientes de retrouver ces moments dont elles sont privées depuis maintenant 2 saisons. Espérons...

En attendant de pouvoir vous retrouver, l'ensemble de Graines de Gym vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour 2022 !
 À très vite !



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE, NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLES RÉOLUTIONS !

L'ensemble du bureau souhaite à tous,
une très belle année 2022, sous le signe du sport-santé

C'est en présence de M. le Maire, de l'Adjointe à la vie associative et de la Représentante de la Fédération (FFEPGV), que notre association a organisé, le 19 novembre dernier, son assemblée générale avec une très forte mobilisation de nos adhérents que nous remercions très chaleureusement.

Notre club propose une grande variété de cours mixtes pour un public de 14 à 99 ans :

Univers Énergie : mettez du dynamisme dans vos séances !

Renforcement musculaire : gym tonique, cardio muscu, mix' cardio training, aérobex, aquagym.



Univers Zen : optez pour les pratiques douces !

Gym douce, stretching, sophrologie, pilates, yoga, Qi Gong, gym équilibre mémoire (GEM), activités physiques adaptées (APA).



Univers Danse : alliez l'artistique au sportif !

Cardio, danse, stretching, step, danses de salon.



Univers Oxygène : respirez et observez l'environnement !

Marche active, marche nordique, randonnée douce et de niveau confirmé

Parmi toutes nos activités, il y en a **sûrement une pour vous**, nos animateurs diplômés sauront vous accueillir.

Plus de 350 adhérents nous ont déjà rejoints. Inscriptions tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

À VOS AGENDAS

Les randonnées du vendredi

- 4 février : Meyssiez
- 4 mars : L'Arbuel - Condrieu

Les randonnées du dimanche

- 16 janvier : le pont des amoureux - Reventin
- 6 février : le Mont Thou

Sortie Raquettes

- Dimanche 30 janvier

Paëlla

- Dimanche 15 mai

NOS COORDONNÉES

GV Estrablin

6, allée des Sports - 38780 Estrablin
www.gvestrablin.fr
gvestrablin@gmail.com
Facebook gvestrablin



Piscine et Spa
06 83 03 19 58

ASSOCIATIONS CULTURELLES



RÉ'CRÉATIVE ATTITUDE

Bonjour à toutes et tous, notre association a vraiment été en mode « PAUSE » de mars 2020 jusqu'à septembre 2020, mais pour tout juste six semaines de reprise et rebelote, nous avons été une deuxième fois en « PAUSE » de novembre 2020 à septembre 2021. Cela pour permettre une réelle prévention de la propagation du virus de la Covid-19. Nous revoilà enfin repartis dans nos activités qui nous ont manqué.

Pour toute personne désireuse de nous rejoindre, nous sommes tous les mercredis de 17h jusqu'à 21h à la Maison des Associations d'Estrablin. En toute convivialité, dans une ambiance amicale, nous vous invitons à venir, même si ce n'est que par curiosité, et découvrir ce que nous réalisons :

- De la peinture sur toutes sortes de supports (toile, bois, verre, pot, assiette).
- De la couture.
- Du macramé.
- Des bijoux.
- Du collage de mosaïque et de serviettes.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
 contacter Ghislaine LIVERNOIS
 au 06 34 07 28 09



Voici, par ces photos, les réalisations de ces quatre derniers mois et la table de notre traditionnel repas de Noël.

Nous profitons de cet article pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. De la part de l'ensemble des personnes de l'Association Ré'Créative Attitude.

MUSICALE COMÉDIE, LE GRAND RETOUR

La scène et le public nous avaient tant manqué : privée de spectacles pendant 21 mois, la troupe de Musicale Comédie a repris avec foi et passion ses répétitions hebdomadaires intensives.

Un programme renouvelé, de nouvelles recrues, des voix aiguisées, de splendides danseuses aux tenues froufrouantes, le moral est au beau fixe.

Nous avons eu le plaisir de remonter sur les planches devant un public enthousiaste en novembre et décembre.

Nous espérons pouvoir souffler au printemps prochain les 25 bougies de l'association de manière aussi rythmée que la fête de nos 20 ans.

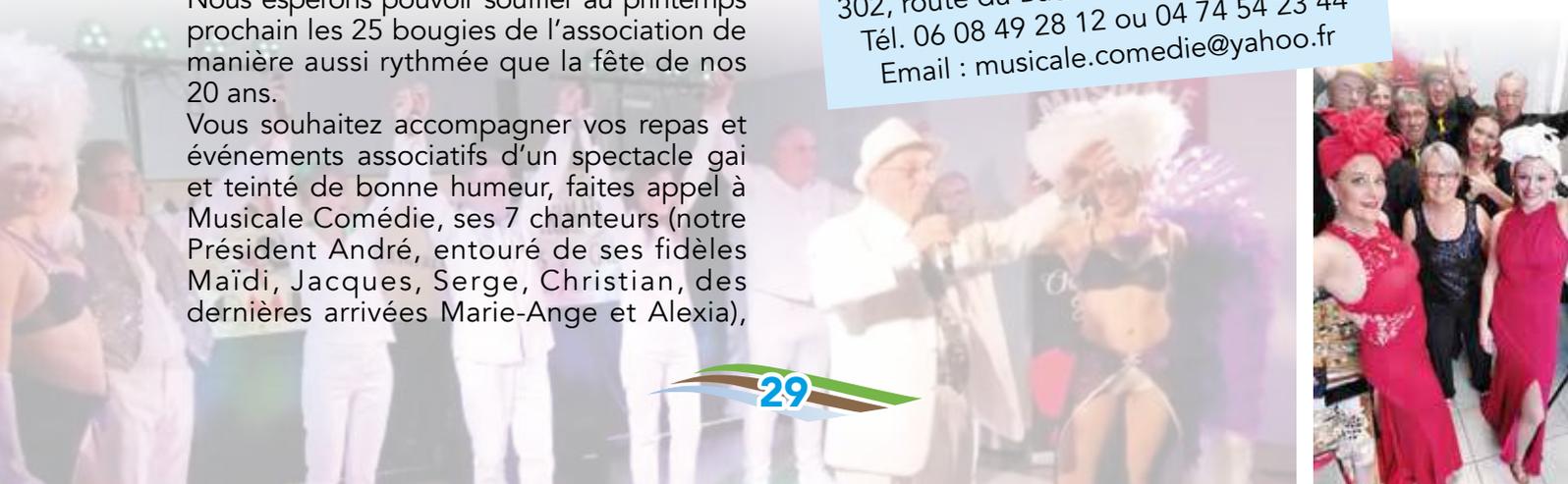
Vous souhaitez accompagner vos repas et événements associatifs d'un spectacle gai et teinté de bonne humeur, faites appel à Musicale Comédie, ses 7 chanteurs (notre Président André, entouré de ses fidèles Maïdi, Jacques, Serge, Christian, des dernières arrivées Marie-Ange et Alexia),

nos fabuleux sonoristes et « illuminateurs » Jean-Noël et Jocelyne, et nos danseuses des Filles de Lumière, menées par Corinne la Magnifique.

Vous exprimez vos souhaits, nous y répondons en chansons et danses pour faire de vos manifestations des moments inoubliables et légers.

CONTACT

Musical Comédie Estrablin
 302, route du Badoit - 38780 ESTRABLIN
 Tél. 06 08 49 28 12 ou 04 74 54 23 44
 Email : musicale.comedie@yahoo.fr



MJC

La **M**aison des **J**eunes et de la **C**ulture d'Estrablin a très bien commencé sa saison 2021-2022. En proposant du Yoga, du Cartonnage, de la chorale Rock, de l'anglais, du Patchwork et de la Zumba enfant et adulte, la MJC a repris le cours normal de ses activités après une année difficile. Nous proposons aussi tous les premiers mardis du mois une soirée jeux qui se passe au local de la MJC au 93, rue de l'Europe.

Parallèlement à la gestion de ces activités qui comptent plus d'une centaine d'adhérents, la MJC s'occupe de l'événementiel de la commune. Une équipe de bénévoles motivés, dynamiques et investis dans l'organisation de fêtes et de spectacles pour le simple bonheur des gens.

Depuis le 3 juillet, date à partir de laquelle il était de nouveau possible d'organiser des événements publics, la MJC a enchaîné avec succès :



Le Concert Jazz Manouche du 16 octobre, dans la maison des Associations où le groupe Viennois **Diabolo Swing** a brillamment interprété ses compositions personnelles ainsi que des standards du genre. Musique exigeante mêlant improvisation et virtuosité, le jazz manouche est le style idéal pour une ambiance guinguette autour d'une bonne bouteille de vin et d'un bon plateau de charcuterie italienne. La centaine de personnes présentes est sortie enchantée de cette belle soirée.

La soirée d'Halloween le 31 octobre a tenu toutes ses promesses avec une ambiance très festive, une maison des associations décorée comme jamais, un jeu de pistes dans Estrablin avec des bonbons en cadeau, un coin photo avec Dracula et son cercueil, du maquillage enfant, des mascottes et le concours du plus beau déguisement chez les enfants. Pari réussi pour la MJC et son équipe de bénévoles, Halloween fut un succès total.



Le marché de Noël du 10 et 11 décembre a terminé l'année en apothéose pour la MJC. De nombreux exposants, des échassiers lumineux, un stand de réalité virtuelle, un coin photo, du maquillage enfant, un cracheur de feu, une déco soignée... Toutes les conditions étaient réunies pour faire de cet événement une belle réussite. À noter la présence à la buvette, pour la soirée du samedi, du club de volley CVEE qui nous a régalés avec sa tartiflette. Je tiens à remercier encore une fois l'équipe du comité des fêtes pour son soutien sans faille au montage/démontage de l'infrastructure.



Pour la suite, la MJC organise un après-midi théâtre le **samedi 5 mars 2022** avec la Compagnie **La Clinquaille** qui vous proposera une pièce intitulée « Papa est en bas » pour toute la famille et dès le plus jeune âge. Date et horaire à définir.

Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : mjc.estrablin38@gmail.com





Refija BABACIC

Adjointe aux Affaires sociales et à la Vie associative
Vice-Présidente du CCAS

Conseillère communautaire Vienne Condrieu Agglomération

ASSOCIATION SOCIALE

CCAS

Le samedi 2 octobre 2021, le repas des aînés organisé par le CCAS de la commune a enfin pu avoir lieu après une année 2020 où ce moment convivial avait été annulé pour raison sanitaire. Sur 455 invitations transmises aux personnes de plus de 70 ans, 435 ont répondu. Sur cette invitation, 3 choix étaient proposés : le repas offert en octobre, le colis de Noël ou la valeur en don à une association.

➤ 176 personnes ont participé au repas du 2 octobre dernier dans une ambiance chaleureuse et conviviale, l'association Poussières d'étoile de Saint-Jean-de-Bournay a animé avec un spectacle et un thé dansant ce moment festif. Le repas a été préparé par 4S traiteur de Saint-Maurice-l'Exil et servi par les bénévoles du CCAS, et des élus. Le dessert a particulièrement été apprécié par les invités...



M. le Maire et M^{me} BABACIC vice-présidente du CCAS ont remis un bouquet de fleurs à la doyenne et au doyen présents au repas.



Tous les convives étaient ravis de se retrouver après une année sans manifestation.

➤ 201 personnes ont préféré prendre un colis de Noël qui a été distribué le 18 décembre 2021 au domicile par des volontaires membres du CCAS et des élus toujours prêts à s'investir pour aller à la rencontre des aînés.

Et 13 colis sont distribués dans les EHPAD aux anciens habitants de la commune.

Distribution de colis



➤ Enfin 59 invités ont répondu vouloir donner la valeur du colis à une association caritative que le CCAS déterminera ultérieurement et nous ne manquerons pas de vous informer sur le choix de cette association.

Le CCAS est toujours à l'écoute des personnes en situation de précarité, en effet plusieurs bons alimentaires ont été donnés au cours de cette année 2021.

Nous remercions une fois encore tous les volontaires qui participent activement au CCAS par leur présence, leur implication et le temps qu'ils donnent lors des différentes manifestations du CCAS.



≡ ASSOCIATIONS DE LOISIRS

CLUB RENCONTRE AMICALE (les anciens de la commune)

Les anciens ont la bougeotte !

Le Club Rencontre Amicale, après la baisse de la dernière crise du Covid, avait relancé ses activités pour le plus grand plaisir des têtes blanches du Club :

- une sortie en Savoie le 27 août dernier, relatée sur le précédent bulletin municipal,
- un repas salle polyvalente le 16 octobre avec animation karaoké,
- un concours de belote le 23 octobre,
- le repas des anniversaires le 20 novembre avec danse et karaoké,
- nous avons mis sur pied une formation pour perfectionnement informatique en direction de nos anciens, qui devrait commencer en janvier prochain.

... Et puis envolée de l'épidémie qui nous a obligés, dans un 1^{er} temps, à annuler notre loto du 12 décembre.

Nous nous interrogeons sur la suite que nous pourrons donner à toutes les animations et festivités prévues pour le début 2022.



... d'un côté, les cartes,

Il fallait trouver une autre solution pour la suite de nos activités. Nous avons rencontré les élus pour rechercher une salle adéquate. Il nous fut proposé de nous installer dans 2 classes de l'ancienne école, au rez-de-chaussée de la mairie. Les élus nous précisait que cette solution était provisoire en attendant le futur projet d'aménagement des lieux. Pour les jeux de cartes et les jeux de société, cela convient tout à fait. Il subsiste un problème pour les boulistes qui doivent se rendre sur la place de la Paix. Ce n'est pas très loin, mais certains d'entre nous ont les jambes fatiguées et ne veulent ou ne peuvent pas faire ce déplacement. Depuis de très nombreuses années, à 15 h 30, nous arrêtons les jeux et les boules et nous prenons une demi-heure pour boire un café et discuter de la marche du Club. Ce moment de convivialité, très important pour la cohésion du groupe, n'est plus possible aujourd'hui et nous le déplorons. Nous avons essayé d'autres systèmes de fonctionnement, mais aucun ne convient à l'ensemble.

La mairie envisage un projet important avec ses locaux et terrains (mairie-école) et nous avons espoir de retrouver dans ce projet l'équilibre de notre groupe que nos anciens avaient su mettre en place.

Nous espérons que nos élus institueront une « commissions participative » au cours de laquelle nous pourrons faire des propositions qui aillent dans le sens du règlement des problèmes exposés ci-dessus.

Nous avons redémarré, courant été 2021, les activités du jeudi dans la salle festive, en provisoire. Le « Point Jeunes » ayant un nombre de participants en augmentation constante, la mairie s'est vue dans l'obligation de leur octroyer la grande salle (la Maison des Associations ayant été financée en partie par la CAF, les jeunes sont prioritaires dans l'utilisation de ces surfaces).



... de l'autre, les jeux de société,

et sur la place, sévissent les boulistes !



TAROT CLUB

La vie du Club et ses résultats

Reprise de la saison 2021-2022 comme prévue le 1^{er} septembre 2021 avec l'application de toutes les règles sanitaires (contrôle du pass sanitaire, respect du nombre de participants dans les différentes salles utilisées, port du masque obligatoire). Après plusieurs reports, notre Assemblée Générale a pu enfin se tenir le mercredi 22 septembre 2021.

Malgré l'impact Covid et la perte de certains adhérents, le forum des Associations d'Estrablin et le salon des Associations de Vienne ont contribué à l'arrivée de 14 nouveaux joueurs (9 débutants et 5 confirmés).

Au 15 décembre, nous sommes désormais 74 adhérents et 44 licenciés.

Résultats sur ces 4 premiers mois de compétition

- 1 titre de champion du Lyonnais (Quadrette D1) pour Alain CHENE.
- 2 titres de vice-champions du Lyonnais (Duplicaté Individuel Sénior et Libre) pour Laïd BOURHALFA.
- 1 titre de vice-champion du Lyonnais (Duplicaté Quadrette D2) pour Michel DELEAGE, Patrick GOUTAREL, Gérard GUALLO et Pascal JAGNOUX.
- 2 titres de 3^{ème} au championnat du Lyonnais (Libre Open par 4) pour Michel DELEAGE, Brigitte FAYOLLE, Gérard GUALLO, Christian REVILLIER et (Quadrette D3) pour F. Millard.

- Pas de podium mais Jean David HAITAYAN et Lysette GIRAUD se sont qualifiés pour le championnat de France Libre DUO à Vichy qui aura lieu le 4 février 2022.

Bonnes performances aussi de Sébastien DARTOIS, Claude JACQUAND, Françoise MILLARD et Joël MAUGAIN lors de leurs participations aux Triathlons d'Albi, de Vichy et du Masters Quadrettes de Cavalaire.

En ce début d'année 2022, pour nos compétiteurs, plusieurs tournois Qualificatifs aux Championnats de France sont encore à préparer et disputer.

Et pour nos adhérents « loisirs », de belles parties de Tarot, conviviales, les attendent à La Rosière !

Une modification a été apportée à la planification de nos permanences évoquée dans le dernier Estrabl'infos n°4 :

Duplicaté individuel ou en équipes : les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois de 19h45 à 23h30 (La Rosière).

Une autre modification à apporter dans nos contacts : le vice-président n'a pas souhaité prolonger son mandat et **il a été remplacé par Michel DELEAGE dont le contact est 06 84 39 97 74.**

Le Tarot Club présente à tous les lecteurs ses meilleurs vœux 2022 !





SOU DES ÉCOLES ESTRABLIN

@sdee38780 - Organisation à but non lucratif

LE SOU DES ÉCOLES (SDE) SE RACONTE

Le Sou des écoles réalise des animations dans le but de collecter des fonds pour les activités scolaires et extrascolaires des élèves (sortie pédagogique, animation culturelle...).

Le Sou des écoles : c'est apporter de la joie, offrir du rêve, donner un peu de bonheur aux enfants de la commune. C'est donc tout naturellement que le Sou des écoles a vu de nouveaux bénévoles arriver. Des anciens, des nouveaux et des futurs bénévoles : voilà la recette gagnante du SDE, ils sont indispensables à son fonctionnement. Nous n'oublions pas tous les participants de nos manifestations qui rendent tous ces moments conviviaux et les transforment en succès.

Nous vous proposons de revivre ensemble nos trois premiers événements de cette année scolaire 2021-2022.

Le bal des CM2 2020 le 15 octobre 2021

Chaque enfant a reçu un certificat de fin d'études primaires en présence de leurs parents.

Les enfants ont ensuite profité d'une soirée casino, pour se retrouver et échanger sur leur nouvelle vie de collégien. Chaque enfant a pu se sustenter à sa convenance, s'amuser, se défier et danser pour finir par se dire au revoir chaleureusement aux alentours de 22h30.



Notre matinée Boudin le 14 novembre 2021

Nous avons confectionné et vendu environ 240 litres soit environ 480 m de boudin. Récupérés en portions de 0,5 et 1 mètre aux prix de 5 et 10 €. Nous vous proposons de revenir sur cette manifestation si caractéristique d'Estrablin.

➤ Jeudi 11 novembre lavage des épinards.

SARL **ERSP** Espace Revêtement
Service Pose

Fourniture & Pose
Revêtement de sol
Parquet - Sol Stratifié
Sols souples
Moquettes
Ponçage et
Vitrification

www.revetements-sol-ersp.com

ZA du Rocher - 38780 ESTRABLIN
Tél. 04 74 59 43 27 - Port. 06 76 75 78 06

Ymerlioz

Transports routiers de marchandises Industriels et frigorifiques Régional et National
Lots et demi-lots - Température dirigée négative et positive
Logistique - Stockage - Préparation de commande - E-logistique

Contact : Tél. 04 74 58 00 75
Mail : contact@pslqueroz.com - Site : www.pslqueroz.com

- **Samedi 13 novembre**, préparation des ingrédients, embossage et cuisson du boudin, et pour finir sa mise en boîte.
- **Dimanche 14 novembre**, vente du boudin et buvette, cocktail d'un moment convivial assuré.

Le Marché de Noël

le vendredi 10 et samedi 11 décembre 2021

Comme chaque année, nous participons au marché de Noël. Le vendredi soir pour la sortie de l'école était offert un verre de chocolat chaud à chaque enfant, et la présence de poneys a amusé les petits et les grands. Avec les traditionnelles crêpes, nous avons envie d'essayer une nouveauté, les marrons chauds, ce fut un défi mais également un succès que nous ne manquerons pas de réitérer dans les années à venir.

Tout comme cette fin d'année, l'année 2022 s'annonce pleine de surprises. Nous espérons que les fêtes ont été riches de joie et que cette nouvelle année 2022 déborde de bonheur et de prospérité. Une santé de fer, un moral d'acier et pourquoi pas un peu d'argent dans nos caisses afin d'apporter rêves, projets et instants de gaieté pour les enfants d'Estrablin ! Nous vous souhaitons à tous une très belle nouvelle année 2022 !



À TRÈS VITE POUR LA SUITE, NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS :

- Le Carnaval le 5 mars 2022
à 13h30 - 14h place de la Paix
- Le loto le 9 avril 2022
- La fête de l'école le 25 juin 2022
- Le Bal des CM2 le 1^{er} juillet 2022



PEDRENO Alain

Diagnosics Vente ou Location

Tél. 04 72 51 18 42

Port. 06 75 64 83 21

38780 EYZIN-PINET

69360 COMMUNAY

DIAG IMMO EXPERTISES

Email : diagimmoexpertises@yahoo.fr www.diag-immo-expertises.com



SIMONBONIN

VÉRANDAS - PERGOLAS - SERRURERIE
MENUISERIE - ALU - ACIER - PVC

645, route de la Bougie - 38780 ESTRABLIN

04 74 85 93 40

contact@simonbonin.fr - www.simonbonin.fr

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes régale

Comme chaque année, le Comité des fêtes d'Estrablin a animé le village avec ses manifestations, d'incontournables rencontres auxquelles le public adhère à chaque fois. La soirée Beaujolais nouveau et la matinée boudin en sont de vivants exemples. La première, le 19 novembre 2021, a permis à l'équipe de bénévoles de se remettre dans le bain des rendez-vous festifs et gourmands. Le public était présent pour déguster les assiettes de charcuterie et le Beaujolais à la buvette alors que d'autres ont bien vite pris place autour des tables avec un plateau-repas garni de saucisson cuit dans la grappe. Un véritable succès tout comme la matinée boudin le 5 décembre 2021, des buvettes accueillantes en extérieur ou en intérieur retenant les amateurs de ces matinées gourmandes alors que les portions à emporter ont été dévalisées bien avant la fin de matinée ; pourtant la quantité de boudins fabriquée était la même que les années précédentes. Pour les retardataires, la prochaine fois, il faudra mettre les réveils à sonner beaucoup plus tôt !!!

L'année 2022 ne sera, on l'espère tous, pas trop impactée par les mesures sanitaires liées à la covid. Mais déjà nous avons pu rencontrer de nombreux responsables d'associations estrablinoises lors de la galette des Rois. C'est toujours un bon moment pour commencer l'année. Nous vous retrouverons pour la fête du 14 juillet, ce sera une grande fête, car le Comité célébrera ses 40 ans d'existence. Un programme spécial est en préparation pour marquer l'événement. À bientôt, bonne année, bonne santé à tous.



Beaujolais nouveau : en cuisine, la préparation des plateaux-repas



La matinée boudins avec l'équipe de bénévoles à la fabrication



RENAULT



GARAGE DE LA DÉTOURBE

Vente véhicules neufs et occasions
Carrosserie - Mécanique - Pneumatiques
Climatisation - Pare-brise
Réparation toutes marques
Véhicules de courtoisie



38440 MOIDIEU-DÉTOURBE
04 74 58 13 07 garagedeladetourbe@yahoo.fr



LA SAINT-VINCENT

La St-Vincent de la Rosière toujours très active

Le concours de pétanque qui avait dû être reporté à cause d'une météo pluvieuse s'est déroulé le samedi 18 septembre. 24 doublettes étaient inscrites, les parties étant jouées au hameau de la Rosière. Une belle participation des adhérents et leurs amis, auxquels s'était joint le maire d'Estrablin Denis Peillot et un petit groupe de la St-Vincent de Reventin-Vaugris. Une bonne ambiance sur les jeux et autour de la buvette, il était aussi proposé grillades et merguez pour se restaurer. Toutes les doublettes ont été primées par des lots offerts par les généreux commerçants. L'équipe gagnante, Michel Boyet et Pascal, s'est vu remettre le trophée en mémoire du président défunt Daniel Berthelet, par son épouse Monique.



La matinée boudin. Samedi 6 novembre, les bénévoles se sont affairés à la préparation et la cuisson du mets au village d'Estrablin où de nombreux clients venaient s'approvisionner. Dimanche, c'est sur le parking de l'ancienne école de la Rosière que le public s'est retrouvé pour acheter les portions à emporter, mais aussi déguster le boudin autour d'une buvette bien accueillante. Ce fut un réel succès pour la vente de ce produit de saison, et dommage pour les lève-tard qui pour certains sont repartis les mains vides puisque tout était vendu en fin de matinée.

L'année 2022 s'annonce déjà bien chargée. L'assemblée générale est programmée le dimanche 16 janvier, le banquet le 23 janvier, la matinée saucisses le 20 février, le concours de pétanque le 11 juin. Nous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2022 et une très bonne santé.

Le mot du président Christophe Combe

Un petit mot pour quelques nouvelles, mais aussi pour remercier toute mon équipe qui, malgré des obstacles en cette année 2021, a fourni du très bon travail. Merci à tous, grâce à vous, nous avons pu organiser de belles manifestations.

Cette année a vu la création de notre bulletin *L'Écho*. Il nous permet d'avoir un contact supplémentaire et différent avec les adhérents. Il relate les événements de l'année, mais également des faits du passé et, bien sûr la petite blague de l'un d'entre nous. La mise en page et les photos sont de Roger Ragot. Quel talent ! À la Saint-Vincent, nous aimons, comme notre saint patron, trinquer, mais nous apprécions surtout de nous retrouver et passer de bons moments ensemble. Notre banquet est là pour ça !

Je profite de ce petit mot pour lancer un appel aux plus jeunes qui aimeraient nous rejoindre. Venez avec vos idées nouvelles, vos compétences, venez seconder les plus anciens pleins de courage et de savoirs ! Ils travaillent oui, mais ils s'amusent aussi ! Venez, vous verrez ils sont remarquables et ils ne manqueront pas de vous servir un petit verre !

Une dernière chose : prenez soin de vous et de vos proches, et comme l'a dit Monique Moreau : « *Il faut profiter pleinement de l'instant présent et des personnes qui nous sont chères, car demain peut être différent, le bonheur est éphémère.* » À très bientôt.

Christophe Combe



LES CONSCRITS

Le banquet des classes, un vecteur d'amitié

Samedi 27 novembre 2021 les classards dont les années de naissance se terminent en 1 et 6 mais aussi en 0 et 5 se retrouvaient au restaurant « Les Instan'tanneries » à Pont-Évêque pour le banquet. Après les photos de groupe par classes, un apéritif permettait de renouer des liens car cette journée festive était propice aux retrouvailles. Convivialité, franche sympathie, quoi de plus agréable que de partager ce moment avec des amis, dans une bonne humeur communicative : c'est le propre du banquet des classes.



Les classards en 0 et 5, les plus âgés étant Raymond Goy et Émile Jay, nés en 1935 ; nés en 1940 Roland Carre, Paul Ferrand et Juliette Jay ; nés en 1945 Gérard Barbot, Jacqueline Bourguignon, Robert Guinet, Maria Jorquera, Joseph Picard, Madeleine Maurice, Bernadette Quemin ; nés en 1950 Annie Buthion, Maryse Perrot, Marie-Paule Picard.



Les classards en 1 et 6, les plus âgés étant Denise Brenon, Yvette Da Silva et Jean Jullien, nés en 1936 ; nés en 1941 Paul Boyet, Nicole Court ; nés en 1946 Irène Barbot, Marie-Thérèse Clair, Maurice Coléon, André Perrot, Christiane Rambaud, Isabelle Rostaing, Jeanine et Yvon Ronjat ; nés en 1951 Marie-Odile Devirieux, Richard François ; nés en 1956 Anny et Jean-Michel Bonnet, Aline et Renaud Bouteiller, Aldo Fiorini.

Roger Ragot

NAISSANCES

Joy DELHOMME
Baptiste GRIFFAY
Noah FAYOLLE
Jules VIVION
Élio GACON
Pablo FONTMORIN

15 septembre 2021
 18 septembre 2021
 19 septembre 2021
 31 octobre 2021
 17 novembre 2021
 30 novembre 2021

MARIAGES

DE DONDER William et BERARDI Patricia
 MOULIN Alexis et VIGLIENGO Faustine
 RUF Julien et MARAIS Adeline

18 septembre 2021
 9 octobre 2021
 30 octobre 2021

DÉCÈS

Gilbert, Joseph RIGARD
 Norbert, Guy ORJOLLET
 Charles, Georges, Gaston VALLUIS
 Élie, Calixte TEYSSIER
 Simone PEILLOT
 Oracle-Noah BAYOULA ELILA

2 octobre 2021
 27 octobre 2021
 29 octobre 2021
 30 octobre 2021
 21 novembre 2021
 13 décembre 2021

Spie batignolles dumas

VOTRE PARTENAIRE
 EN INFRASTRUCTURES
 ROUTIÈRES



Tél. : 04 74 31 70 28
 dumas@spiebatignolles.fr
 spiebatignolles.fr



En route pour connecter les hommes

spie batignolles

/dumas

SCTP EUURL

Stéphane Chapotot
 06 88 00 67 42

- Terrassement
- VRD
- Enrobé à chaud
- Maçonnerie
- Dallage - Pavage
- Enrochement
- Aménagements extérieurs

144, route des Terres Rouges
 38200 Saint Sorlin de Vienne
 sctp-eurl@orange.fr

La Transparence depuis 1890

Vitrerie Miroiterie MERLE Encadrement

10, place Saint Louis 38200 Vienne
 Tél. 04 74 85 05 20 - Fax 04 74 85 00 95
 contact@merle-miroiterie.fr
 https://www.merle-miroiterie.fr

≡ CAP VERS LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pourrez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée. Cette évolution, initiée par l'État, s'inscrit dans l'objectif de simplifier et moderniser les services publics, à l'heure où une grande majorité de services est déjà accessible en ligne. La dématérialisation des demandes d'urbanisme est un vaste chantier auquel se prépare l'ensemble des communes du territoire. En effet, à compter du 1^{er} janvier 2022, toutes vos demandes d'urbanisme pourront s'effectuer en ligne, via un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme. Chaque commune sera donc en mesure de recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.

Une procédure simple

La plateforme de saisie, appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, sera accessible sur le site internet de l'Agglo et celui de chaque mairie.

Il suffira de créer un compte et de commencer la saisie des informations. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin.

L'Agglo accompagne les communes

Cette dématérialisation ne modifie pas les compétences de chaque acteur de la chaîne : du dépôt de la demande à la « fin des travaux », la chaîne de traitement reste inchangée.

Lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, vous devez continuer à vous adresser à votre mairie pour connaître le règlement applicable sur votre terrain, vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur et savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

Votre mairie reste le lieu unique de renseignements et de dépôt des dossiers d'urbanisme, qu'elle se charge de transmettre au service instructeur.

Les textes de lois

- L'article L. 423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62.
- L'article L. 112-8 du code des relations entre le public et l'administration.

≡ CONCERTATION 3P

L'AGGLO LANCE UNE CONCERTATION AUTOUR DU CLIMAT, DE LA MOBILITÉ ET DU LOGEMENT

Une plateforme numérique participative mise en place et conçue pour informer la population et leur permettre de suivre la concertation, cette plateforme propose aussi :

- de répondre aux questionnaires (vous trouverez un questionnaire en fin de bulletin. À déposer en mairie),
- de s'inscrire et participer aux rencontres (atelier prévu le 4 février à la maison des associations à Estrablin),
- de soutenir des idées partagées.





Gaëlle AMOURIQ
Conseillère

≡ SAPIN D'ESTRABLIN

La commune d'Estrablin s'est ornée de son plus beau sapin sur la place du village. La société AULEX THERMOLAQUAGE, jeune société créée par le couple estrablinois Katelle et Christophe Fernandez, située à Pont-Évêque, a fait don de son sapin, tandis que les sociétés PEYRON CHARPENTE et GENEVRAY PAYSAGE ont fait don de leur temps pour la coupe, le transport et sa mise en place.

Katelle Fernandez : « Le sapin de notre entrée menaçait de tomber, afin de ne prendre aucun risque, la triste et sage décision de le couper s'est imposée. Un massif fleuri et arboré verra le jour au printemps prochain pour le remplacer. La période de Noël approchant à grand pas, nous en avons fait don à la commune d'Estrablin. Il ornera la place du village paré de ses plus belles décorations de Noël pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Merci au service technique et aux élus de la mairie pour l'organisation, ainsi qu'à Sébastien Rostaing de PEYRON CHARPENTE et Benoît Bully de GENEVRAY PAYSAGE pour la mise en œuvre ! »



≡ ILLUMINATIONS

Elles marquent la période festive de fin d'année et apportent un peu de chaleur au cœur de l'hiver. Cette année, des éléments de décoration complémentaires ont été acquis pour compléter l'offre de la Rosière et du cœur du village, dans la continuité des choix décoratifs de ces dernières années. Nous pouvons remercier les agents techniques de la commune qui s'investissent dans la réalisation et le déploiement de ces décorations.

Le retour d'un beau sapin place de la Paix s'est fait grâce...

Nous souhaiterions pour l'année 2022 compléter cet ensemble avec des décorations plus durables « made in Estrablin » !

Artistes et bricoleurs, si vous êtes prêts à mettre en commun vos compétences pour faire rêver petits et grands, prenez contact avec nous à l'adresse du secrétariat de mairie. Nous nous retrouverons au début de l'automne autour de ce projet.

≡ SITE INTERNET DE LA MAIRIE



Le site de notre commune mérite depuis quelque temps un petit coup de jeune, cela va être fait. En effet, les élu-e-s en charge de la communication ainsi que les agents référent-e-s travaillent, depuis plusieurs semaines, sur la refonte du site www.estrablin.fr. Vous pourrez le découvrir en ligne dans quelques semaines.

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS 2021

Les délibérations sont consultables sur le site de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

- D 54./2021 Urbanisme : Opération de pose de repères de crues sur la commune d'Estrablin pour la prévention et l'information sur les phénomènes inondations du bassin versant des 4 vallées
- D 55./2021 Urbanisme : Convention de servitude ENEDIS
- D 56./2021 Urbanisme : Dénomination de voirie au lieu-dit « La Coupe »
- D 57./2021 Affaires générales : Sim proposition nomination bâtiment Roger Porcheron
- D 58./2021 Affaires générales : Convention de jumelage 4^{ème} CAP (compagnie approvisionnement) et Estrablin
- D 59./2021 Finances : Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- D 60./2021 Finances : Groupement de commandes : marché de prestations topographiques et foncières pour les membres du groupement de commandes
- D 61./2021 Enfance Jeunesse : Convention pour un intervenant extérieur pour l'organisation d'une action éducative au collège
- D 62./2021 Enfance Jeunesse : Bibliothèque intercommunale Estrablin/Moidieu - point jeunes : Avenant n°1 : Pack loisirs « Pass culture »
- D 63./2021 Enfance Jeunesse : Convention d'objectif et de Financement Caf Isère « Appel à projet Handicap Alsh »
- D 64./2021 Enfance Jeunesse : Subvention Département de l'Isère « Appel à projet Cultur' & Nous Jeunes »
- D 65./2021 Enfance Jeunesse : Convention d'objectif et de Financement Caf Isère « Prestation de services Jeunes »
- D 66./2021 Personnel : Délibération portant création d'un emploi non permanent à la suite d'un accroissement temporaire d'activité

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2021

- D 67./2021 Travaux : TE38 travaux entretien d'investissement - Éclairage public
- D 68./2021 Travaux : TE38 EP Rénovation - Éclairage public
- D 69./2021 Travaux : TE38 enfouissement (Électricité et Télécom) rue de la Bourgeat
- D 70./2021 Travaux : TE38 EP. Éclairage Public rue de la Bourgeat
- D 71./2021 Culture : Convention MJC
- D 72./2021 Personnel : Adhésion au contrat cadre de prestation sociale (titres restaurant) mis en place par le centre de gestion de l'Isère pour 2022/2025
- D 73./2021 Personnel : Création de postes permanents au 1^{er} février 2022
- D 74./2021 Urbanisme : Procédure de renoncement emplacement réservé n° 40
- D 75./2021 Urbanisme : Mise en demeure d'acquiescer l'emplacement réservé (ER) n° 13 parcelle AE192
- D 76./2021 Finances : Admission en non-valeur
- D 77./2021 Finances : Taux des 3 taxes municipales
- D 78./2021 Finances : Révisions des tarifs annuels
- D 79./2021 Finances : Bilan MAPA 2021
- D 80./2021 Finances : Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant vote du budget
- D 81./2021 Finances : Revalorisation de la taxe d'aménagement

« Vous pourrez retrouver dans chaque bulletin municipal un petit bout de l'histoire de notre village. Nous remercions, pour ce numéro, Bernard TORGUE pour sa participation et le partage de sa connaissance de la commune. »

≡ POURQUOI AVOIR RETENU GEMENS DANS NOS PAGES "UN PEU D'HISTOIRE" ?

POUR SON ANTÉRIORITÉ DE SES MULTIPLES ACTIVITÉS

Formée par la réunion de deux paroisses détachées de Beauvoir-de-Marc : Estrablin et Gemens, la commune d'Estrablin n'apparaît qu'en 1790, après la Révolution. Gemens, depuis le début de notre ère connaît une intense activité.

Il y a 2000 ans des armées de travailleurs sillonnaient déjà son territoire pour capter et conduire à Vienne les "fraîches eaux de Gemens".

Un peu plus tard que Gemens, un second site a été occupé par les romains, la "terre franche"¹ de la "Villa Belna"².

Le bourg celtique actuel n'apparaît qu'au Moyen Âge. Longtemps il n'a été composé que d'un temple gallo-romain à la gloire d'Hésus, puis, ensuite, d'une très vieille église et d'une unique chaumière : l'auberge du "Vieux Logis".

L'eau et Gemens

À Gemens, comme sous toutes les latitudes, c'est l'eau qui est à l'origine de la présence humaine et des nombreuses activités qui ont prospéré sur le site. Comme le disent les Touaregs : "Amam Iman" qui peut se traduire par "L'eau c'est la vie". Mais ce couple indissociable a vécu bien des tourments. La colère des eaux a, trop souvent, détruit l'ouvrage des hommes.

Au cours des siècles, la terre de Gemma³, a été modelée par trois facteurs :

- par les Romains avec les aqueducs de Vienne,
- par les religions. Cette terre catholique, épargnée par les Sarrasins, a aussi subi les ravages des guerres de religion,
- par les différentes activités qui ont prospéré sur le site grâce à la force motrice fournie par les eaux abondantes.

Quelle est la signification de Gemens ?

- Selon une tradition populaire le peuple des Allobroges⁴ chassé par Domitius⁵ serait venu de la colline qu'arrose le Gère pour faire entendre les plaintes, les gémissements d'un peuple vaincu et ruiné.
- Une seconde origine étymologique citée par J. Mayoud mais qu'il qualifie de "risquée", Gemens viendrait de gemoe perles, pleurs de rosée...
- J. Mayoud penche pour une troisième origine : Gemens viendrait de gemmes⁶, qui sont les bourgeons du peuplier noir⁷.

¹ "terre franche" : ce sont des terres possédées en commun par des hommes libres d'une communauté (Falque-Vert).

² Belna pourrait provenir de Bélenos dieu du soleil ? - Aujourd'hui Chez Ballet, entre les n° 300 et 400 de la rue de l'Europe.

³ La désignation "terre de Gemma" est utilisée en 1031 dans un acte par lequel, Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, en fait don au monastère de St-André-le-Haut.

⁴ Allobroges : nom donné aux peuples gaulois vivant dans la civitas (cité) de Vienne, dans l'Isère, le Rhône et les Alpes du Nord.

⁵ Domitius : Sénateur - Consul I^{er} siècle av. J.C.- Opposé à César - Fait construire la rue Vimaine à Vienne.

⁶ Les bourgeons de peuplier noir, riches en propolis, sont utilisés en gemmothérapie. On prête au macérat de bourgeons, de nombreuses qualités : il stimulerait les défenses immunitaires, aurait un effet bénéfique sur le système, respiratoire, cutané, sanguin, urogénital...

⁷ Nous rappelons qu'Estrablin viendrait de tremble ou peuplier tremble.

DEPUIS 2000 ANS LES HOMMES SONT PRÉSENTS À GEMENS L'EAU DE GEMENS

Avant même le début de notre ère, les Romains ont trouvé à Gemens l'eau nécessaire aux 30000 habitants de la colonie romaine de Vienne toute proche. À l'époque romaine les aqueducs qui alimentaient Vienne avaient un débit journalier de 100 000 m³ ! C'est considérable ! Ceux de Lyon, de 76 000 m³.



Extérieur de la "Citerne"
Dans la partie supérieure de l'arrondi,
on distingue les armoiries de la ville de Vienne.
L'inscription mentionne : "Citerne des aqueducs
romains de la ville de Vienne" - Construite en 1822
et restaurée en 1856 - Terminée en 1895.

Gemens à l'époque romaine Les aqueducs

La présence la plus significative (Cf. bulletin n° 2 - page 56) est matérialisée par les onze aqueducs qui alimentaient la ville de Vienne.

Six d'entre eux puisaient dans la nappe aquifère de la Gère, deux dans les eaux de la Suze dont l'un au moins était formé d'un barrage dans le lit de la rivière, deux partaient de la Gabetière et un du ruisseau Saint-Marcel (Vienne).

Le plus ancien, qualifié d'augustéen, partait de Gemens.

Le principat d'Auguste ayant été instauré dans les années 30 avant J.C., cette information permet d'en situer la construction avant le début de notre ère.

Les autres ont été construits entre 36 et 41.

Le parc de Gemens est traversé par deux aqueducs. Le plus important mesure 1,65 m de haut et 1,30 m de large.

Une expérience exceptionnelle

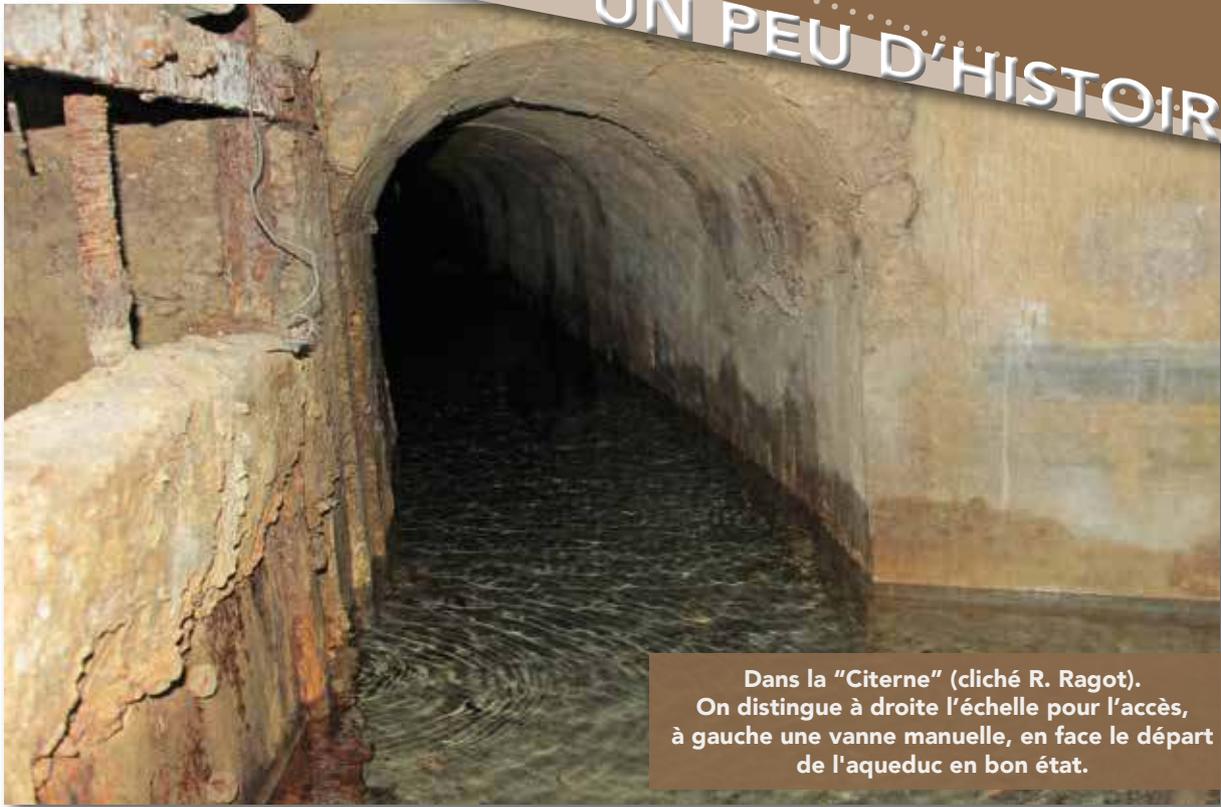
C'est celle qui a été vécue par un Estrablinois : Roger Ragot - correspondant du DL. À l'occasion de travaux réalisés à Gemens, il a pu pénétrer dans les aqueducs. S'il n'a pas marché sur les eaux, il a marché dans l'eau des aqueducs.

Il nous fait part de cette visite : Citerne et aqueducs à Gemens :

La « citerne » située au bas du parking de Gemens avait été détruite par la remorque d'un camion le 18 juin 2009. Ce véhicule était stationné au sommet du parking, les freins avaient dû lâcher, et dans sa course il avait complètement écroulé la citerne avant de s'immobiliser. La reconstruction de l'ouvrage à l'identique en mai 2011, avec ses pierres repérées et repositionnées, lui redonne sa forme d'antan. Cette citerne abrite en fait une arrivée d'eau et deux départs, la présence de plusieurs vanes manuelles fait plutôt penser à un régulateur de débit du réseau d'aqueducs qui alimentait jadis la ville de Vienne en eau potable.

Alors c'est une visite opportuniste des aqueducs que j'ai pu effectuer durant cette remise en état. Après avoir descendu les quelques barreaux de l'échelle, j'avance dans une profondeur d'eau très limpide et régulière de 30 cm environ. Ces aqueducs en bon état de conservation ont une hauteur de 2 m et 1 m de largeur environ. Les parois de chaque côté sont recouvertes, sur la moitié de leur hauteur, d'un enduit étanche qui a bien résisté dans le temps. La voûte est réalisée de façon plus sommaire avec des assemblages de pierres, briques mais aussi des coffrages et a peut-être dû subir quelques réparations. Quelques toiles d'araignées viennent signaler qu'il y a aussi une vie dans cet environnement humide. Des photos illustrent ce voyage romain.

Roger Ragot



Dans la "Citerne" (cliché R. Ragot).
On distingue à droite l'échelle pour l'accès,
à gauche une vanne manuelle, en face le départ
de l'aqueduc en bon état.

Le rôle des aqueducs dans la guerre entre Gondebaud et Gédégisile

C'est également Roger Ragot qui relève dans le livre d'André Trabet *Raconte-moi Vienne*, une utilisation moins pacifique, mais néanmoins astucieuse, des aqueducs. L'épisode se situe vers 499, lors de la guerre fratricide que se livrent Gondebaud, roi des Burgondes et Godégisile, son frère, allié de Clovis. Godégisile est installé dans Vienne. La famine menaçant il expulse toutes les bouches inutiles et notamment l'artisan qui gère les aqueducs.

Vexé, l'artisan propose à Gondebaud de rentrer dans Vienne en empruntant le gros aqueduc. Il prend la tête d'un détachement de soldats, s'engage dans la vallée de la Gère. Ils vont jusqu'à la plaine des gémissements et là, toute la troupe s'engouffre dans le gros aqueduc qui conduit au centre de la ville. Quatre heures plus tard Vienne est reconquise par Gondebaud.

La crue de 1946 met à nu deux aqueducs

Jean Vincendon nous livre un autre témoignage. Il se rappelle que la crue de 1946, en emportant le pré qui recouvrait la maçonnerie caractéristique des aqueducs, avait mis à nu la partie supérieure de ceux-ci. Les sœurs qui habitaient alors le Château de Gemens durent trouver, provisoirement, refuge à la ferme Vincendon.

Autres témoignages de l'époque romaine

Outre les aqueducs, de nombreux vestiges attestent la présence humaine à Gemens :

- en 1749, des tuyaux en plomb estampillés SPQR (Senatus PopulusQue Romanus) ont été découverts,
- en 1839, à proximité de Gemens, à La Coupe, des ouvriers occupés aux travaux de la route de Vienne à Beaurepaire, trouvèrent un grand vase d'argile contenant plus de mille pièces et médailles. Elles étaient des différents règnes de Trajan, de Valérien, de Gallien, de Claude, de Probus...
- en 1894 à Gemens, lors du dégagement des aqueducs, ont été trouvés : des débris de statues, des monnaies, des tessons de sigillé (céramique de table) figurant des amours, des lames de couteaux, une partie de hachette en bronze.

« L'HISTOIRE MOUVEMENTÉE DE LA PAROISSE DE GEMENS, DE SES ÉGLISES, DE SES NOMBREUSES ACTIVITÉS PRÉINDUSTRIELLES : MOULINS, FONTE D'ÉPÉES... LES ACTIVITÉS DE PAPETERIE, SERONT DÉVELOPPÉES DANS LE PROCHAIN BULLETIN ESTRABL' INFOS. »

FÉVRIER	VENDREDI 4	Atelier concertation 3P		Maison des associations
	SAMEDI 5	Poker	MJC	Maison des associations
		Préparation		
	DIMANCHE 6	Boudins	ACCA	Salle polyvalente
	JEUDI 17	Concours	CLUB DE TAROT	Salle festive
	SAMEDI 19	Préparation		
		Saucisses	ST-VINCENT	La Rosière
	DIMANCHE 20	Loto		
Repas choucroute		CLUB RENCONTRE AMICALE	Salle festive	
SAMEDI 26	Préparation			
	Boudins	CHASSEURS DU ROUX	Salle polyvalente	
MARS	SAMEDI 5	Repas chevreuil	ACCA	Salle polyvalente
		Carnaval	SOU DES ÉCOLES	Salle festive dès 10h
	DIMANCHE 6	Cabaret	CHORALE LES JULINS	Salle polyvalente
	DIMANCHE 13	Vente tête de veau	CLUB RENCONTRE AMICALE	Salle polyvalente
	JEUDI 17	Festival de l'Humour	MJC VOIR PAGE 19	Maison des associations
		Concours	CLUB DE TAROT	Salle polyvalente
	SAMEDI 19	Cérémonie	FNACA	Maison des associations
		Interclub	JUDO	Gymnase + Salle festive
	DIMANCHE 20			
JEUDI 24	UPOP VOIR PAGE 20	Environnement, climat, biodiversité...	Maison des associations	
SAMEDI 26	Concours belote	CLUB RENCONTRE AMICALE	Salle festive	
AVRIL	SAMEDI 2	Tournoi	CLUB DE TAROT	Salle polyvalente après-midi et soir
		Diots et saucisses	FOOT	Maison des associations
	DIMANCHE 3	Mini-gala	GRAINES DE GYM	Gymnase + Salle festive
	SAMEDI 9	Loto	SOU DES ÉCOLES	Gymnase + Salle festive + Podium
	DIMANCHE 10	Mini-gala	GRAINES DE GYM	Gymnase + Salle festive
	SAMEDI 16	Loto	BASKET	Gymnase + Salle festive
	JEUDI 21	Concours	CLUB DE TAROT	Salle festive
	DIMANCHE 24	Banquet des classes	CLASSES EN 2 et 7	Salle festive
MAI	DIMANCHE 1	Tournoi interquartiers		
	DIMANCHE 8	Tournoi jeunes	FOOT	Stade
		Commémoration		Maison des associations
	SAMEDI 14	Compétition poussines	GRAINES DE GYM	Gymnase + Salle festive
		Repas grenouilles	CLUB RENCONTRE AMICALE	Salle polyvalente
		Concert rock and roll	MJC et VOLLEY	Gémens
	DIMANCHE 15	Compétition poussines	GRAINES DE GYM	Gymnase + Salle festive
		Tournoi	MJC et VOLLEY	Gémens
		Paëlla	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Maison des associations
	JEUDI 19	Concours	CLUB DE TAROT	
	SAMEDI 21	Compétition poussines		
		Compétition poussines	GRAINES DE GYM	Gymnase + Salle festive
	DIMANCHE 22	AG de 8h à 12h	ACCA	Maison des associations
SAMEDI 28	AG	CHASSEURS DU ROUX	Salle festive 9h	
DIMANCHE 29	Salon du Livre	VOIR PAGE 19	Gémens 10h à 18h	
JUIN	JEUDI 2	UPOP VOIR PAGE 20	Regards croisés sur la collapsologie	Maison des associations
	SAMEDI 4			
	DIMANCHE 5	Tournoi poker	ARTS ET SOLIDARITÉ	Gymnase + Salle festive
	JEUDI 9	Tournoi	CLUB DE TAROT	Salle festive
	VENDREDI 10	AG	COMITÉ DES FÊTES	Salle festive
	SAMEDI 11	Concert	CHORALE LES JULINS	Gymnase
		Concours pétanque	ST-VINCENT	La Rosière
	VENDREDI 17	Fête de la Musique	MJC	Maison des associations et place de la Paix
	SAMEDI 18	Fête fin d année	JUDO	Gymnase + Salle festive
	JEUDI 23	Pique-nique	CLUB RENCONTRE AMICALE	Gémens
	SAMEDI 25	Fête	SOU DES ÉCOLES	Gymnase + Salle festive + Gémens
		AG	FOOT	Stade
	JEUDI 30	Fête fin d année	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Gémens

L'Agglo lance une concertation autour du climat, de la mobilité et du logement



Dans le cadre de l'élaboration de trois documents de planification :
1 Plan Climat Air Énergie Territorial,
1 Plan de Mobilité,
1 Programme Local de l'Habitat.

Vienne Condrieu Agglomération souhaite impliquer la population autour de sujets transversaux qui impactent le quotidien.

Ces thématiques concernent la santé et le cadre de vie, la mobilité locale, la précarité des ménages, l'attractivité résidentielle, l'autonomie énergétique, le foncier.

Cette concertation grand public, qui démarre le 8 décembre 2021 et s'achèvera fin février 2022, alimentera les plans d'actions de l'Agglo en cours de définition et s'inscrit en complément des concertations réglementaires.

Ce premier questionnaire a pour objectif de mieux connaître les besoins et les comportements des habitants du territoire, et d'identifier les freins et leviers aux changements de comportement en terme de de climat, de mobilité et de logement.

Quelles actions pour bien vivre sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération ?

1. Avec la forte médiatisation des enjeux climatiques et environnementaux, avez-vous l'impression d'avoir modifié/adapté certaines de vos pratiques individuelles

- Oui
- Non

(si oui) Quels nouveaux usages avez-vous mis en place ?

- Réduction de vos déchets (compost ou zéro déchet par exemple)
- Évolution du régime alimentaire (moins de viande, alimentation locale...)
- Modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- Réduction de la consommation énergétique de mon logement
- Réduction de mes achats et/ou achat de seconde main
- Autres (à préciser) :

2. La lutte contre les changements climatiques nécessite de diminuer les consommations d'énergie et de développer les énergies renouvelables. Que pensez-vous pouvoir mettre en place pour aller plus loin ?

- Modifier mes usages dans mon logement (mise en place d'éco-gestes)
- Mieux isoler mon logement
- Installer des panneaux solaires
- Réduire mes déplacements (ex : Télétravailler)
- Utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
- Consommer de manière plus responsable
- Consommer des aliments locaux, de saison et de qualité
- Autres (à préciser) :

3. Parmi les activités ci-dessous, quelles sont les trois qui, selon vous, émettent le plus de gaz à effet de serre sur notre territoire ?

- Les activités industrielles
- Les transports de personnes
- Le transport de marchandises et de tourisme
- Les logements (chauffage, éclairage, électroménager)
- Les entreprises non industrielles (bureaux, commerces, etc.)
- L'alimentation
- L'agriculture
- La construction et voirie
- Le traitement des déchets

4. Quelles sont pour vous les 3 thématiques en matière de transition énergétique qui doivent être traitées en priorité sur notre territoire ?

- Rendre le logement plus sain, sobre et économe
- S'engager vers une mobilité propre et durable
- Accompagner la transition agricole
- Améliorer la performance environnementale de l'économie locale

- Stimuler la production des énergies renouvelables
- Accompagner les changements de comportement
- Anticiper les changements climatiques qui s'accroissent
- Améliorer la qualité de l'air
- Autres (à préciser) :

5. Un des enjeux du territoire est de limiter la consommation d'espace et préserver les zones naturelles tout en permettant à tous de se loger. Comment peut-on faire selon vous ?

- Il faut construire davantage dans les centres-villes et les bourgs des villages et ne plus construire « en étalement urbain » dans les zones périphériques
- Il faut construire en priorité sur des espaces qui pourraient être requalifiés et accueillir de nouveaux logements (friches...)
- Il faut travailler sur une forme d'habitat plus collective et moins consommatrice d'espaces (photo logement intermédiaire), développer les habitats intermédiaires et les petits collectifs sur notre territoire (photo de ce qu'est un habitat intermédiaire)
- Il faut continuer à construire en ville tout en préservant la qualité de vie des habitants (pas de vis-à-vis, espaces verts, terrasses...)
- Il faut agir sur les logements existants et vacants pour les remettre sur le marché
- Il n'est plus possible de construire sur notre territoire
- Autres (à préciser) :

6. Rencontrez-vous les problématiques suivantes relatives à votre logement ?

- Logement trop petit
- Logement trop grand
- Logement inadapté à mes besoins (accessibilité/mobilité)
- Confort insuffisant
- Loyer et/ou charges trop élevées
- Logement dégradé
- Factures énergétiques électricité/gaz trop onéreuses
- Problèmes d'isolation phonique
- Problèmes d'isolation thermique
- Problème de gestion en copropriété
- Difficulté à trouver un garant
- Pas de difficultés particulières
- Autres (à préciser) :

7. Êtes-vous ?

- Propriétaire
- Locataire dans le parc privé
- Locataire dans le parc social (HLM)
- Autre (préciser)



8. (si propriétaire) Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à faire des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?

- Un accompagnement technique dans mon projet de travaux notamment pour trouver et être mis en relation avec des entreprises qualifiées, s'assurer du bon déroulement des travaux ...
- Un service de conseil adapté à mon projet de travaux
- Des aides financières
- Un appui au montage des dossiers de financement
- Un réseau d'échanges de bonnes pratiques / d'informations sur le territoire
- Le fait que les travaux deviennent obligatoires
- Mon logement n'a pas besoin de travaux de rénovation

9. (si locataire ou autre) Envisagez-vous d'acheter un logement ?

- Oui
- Non

(si oui) Rencontrez-vous des freins pour acheter ?

- Oui
- Non

(si oui) : pour quelles raisons ?

- Les prix sont trop élevés pour le bien que je cherche
- Des difficultés de financement
- Des biens vétustes nécessitant trop de travaux
- Peu ou pas de biens adaptés à mes besoins ou à mes recherches (à préciser).....

Autres :

(Si non) : quel bien souhaitez-vous acheter ?

10. Le confinement a-t-il créé de nouveaux besoins/attentes pour vous ?

- Besoin de vivre à proximité d'un espace calme et végétalisé
- Besoin de vivre à proximité des commerces/équipements/services
- Besoin de vivre à proximité de mon lieu de travail
- Besoin d'un espace supplémentaire (bureau pour télétravailler par ex)
- Besoin de plus de liens sociaux dans mon quartier/village
- Autres (à préciser):

11. 42 % des déplacements en voiture sur notre territoire font moins d'1 km. Dans quelle circonstance pourriez-vous envisager d'utiliser un mode alternatif à la voiture individuelle pour vos déplacements ?

- Pour faire des achats en grande surface (zone commerciale)
- Pour faire des achats en ville/centre bourg
- Pour me rendre au travail ou en cours
- Pour me rendre à mes activités de loisirs
- Pour accompagner mes enfants à l'école ou à leurs activités
- Pour rendre visite à mes proches (famille, amis...)
- Pour mes RV administratifs ou de santé
- J'utilise déjà un mode alternatif à la voiture individuelle pour me déplacer dans l'agglomération
- Autres (à préciser)

12. Pour vous, quels sont les principaux freins à l'usage du vélo ?

- Manque d'aménagements sécurisés
- Insécurité liée au comportement des autres usagers de la route
- Relief du territoire peu adapté à la pratique du vélo
- Coût d'acquisition d'un vélo électrique trop élevé
- Crainte de me faire voler mon vélo
- Absence de stationnement vélos
- Trop de temps perdu par rapport à l'usage de la voiture
- Contraintes personnelles (familiales...)
- Météo (froid et pluie)
- Je n'aime pas faire du vélo / Je ne me sens pas à l'aise
- Autres freins (à préciser)
- Il n'y a pas de frein

13. Quels modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle souhaiteriez-vous voir développer sur le territoire de l'Agglo ?

- Vélo
- Trotinette
- Marche à pied
- Bus/cars
- Train
- Covoiturage
- Autopartage

14. Dans quelle commune du territoire habitez-vous ?

15. Quelle est votre tranche d'âge ?

- de 18 ans
- 18-25 ans
- 26-45 ans
- 46-63 ans
- + de 63 ans

16. Êtes-vous ?

- Actif
- Sans emploi
- Retraité
- Étudiant

(si actif/retraité) Quelle est/était votre catégorie socio-professionnelle ?

- Agriculteur exploitant
- Artisan/Commerçant/Chef d'entreprise
- Cadre/Profession intellectuelle supérieure
- Employé
- Ouvrier

17. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme
- Ne souhaite pas répondre

18. Est-ce la première fois que vous participez à une démarche de concertation ?

- Oui
- Non

Pour aller plus loin

- Vous souhaitez contribuer davantage sur les questions du logement et/ou du climat ? Transmettez-nous votre adresse mail (en majuscules) :

.....
nous vous communiquerons un lien vers les questionnaires.

- Vous êtes intéressé(e) pour être informé(e) des suites et conclusions de cette concertation ou des prochaines démarches participatives sur le territoire, veuillez-nous communiquer vos coordonnées et votre souhait à l'adresse mail suivante : contact@ditesnoustout.fr

- Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire aux ateliers à venir via le lien suivant : <https://rnf6nhqmzyk.typeform.com/to/bi040Rp2>

Retour du questionnaire jusqu'au 13 février 2022

- En répondant à ce questionnaire sur la plateforme numérique : <https://ditesnoustout.fr/viennecondrieuagglomeration>

- En transmettant vos réponses (questionnaire scanné) par mail à contact@ditesnoustout.fr

- En déposant ce questionnaire complété dans les urnes mises à disposition aux accueils des mairies et de Vienne Condrieu Agglomération

Contact :

Pour toute question, merci de vous adresser à contact@ditesnoustout.fr

Protection des Données Personnelles

Vienne Condrieu Agglomération collecte et traite vos données personnelles dans le cadre de cette concertation. Celles-ci seront utilisées et conservées exclusivement le temps nécessaire au traitement de ce formulaire et supprimées à l'issue de cette démarche.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données par mail à dpo@viennecondrieu-agglomeration.fr ou par courrier postal à Vienne Condrieu Agglomération.

